

Institut National de Santé Publique

Relevé Epidémiologique Mensuel «R.E.M » Algérie

**SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE L'ANNEE 2025 SUR
LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.**

المعهد الوطني للصحة العمومية
الشهيدة مليكة قايد

Vol:XXXVI
Année:2026



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES TABLEAUX	IV
INTRODUCTION	01
LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)	01
LES MALADIES DU PEV	06
LES MENINGITES	13
LES ZOONOSES	15
AUTRES MALADIES	20
LA TUBERCULOSE	25
LE PALUDISME	27
L'ENVENIMATION SCORPIONIQUE	28
LE SIDA	31
BIBLIOGRAPHIE	31

LISTE DES FIGURES

Figure 01: Répartition des déclarations par groupe de maladies –année 2025.....	01
Figure 02: Les maladies à transmission hydrique –année 2025	01
Figure 03: Evolution de l'incidence annuelle de la fièvre typhoïde années 2000–2025.....	01
Figure 04: Incidence mensuelle de la fièvre typhoïde - année 2025.....	02
Figure 05: Evolution de l'incidence annuelle des dysenteries - années 2000–2025.....	02
Figure 06: Incidence mensuelle des dysenteries – année 2025.....	02
Figure 07: Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale A – années 2000–2025.....	03
Figure 08: Incidence mensuelle de l'hépatite virale A – année 2025	03
Figure 09: Evolution de l'incidence annuelle des TIAC – années 2000–2025	04
Figure 10: Incidence mensuelle des TIAC - année 2025.....	04
Figure 11: Evolution de l'incidence annuelle de la rougeole – années 2000–2025	06
Figure 12: Incidence mensuelle de la rougeole - année 2025.....	06
Figure 13: Répartition de l'incidence de la rougeole selon l'âge - année 2025.....	06
Figure 14: Evolution de l'incidence annuelle de la rubéole - années 2009-2025.....	08
Figure 15: Répartition de l'incidence de la rubéole selon l'âge – année 2025.....	08
Figure 16: Evolution de l'incidence annuelle de la coqueluche – années 2000–2025.....	08
Figure 17: Répartition mensuelle des cas de coqueluche – année 2025.....	09
Figure 18: Incidence annuelle de la diphtérie – années 2000-2025.....	10
Figure 19: Répartition mensuelle des cas de diphtérie année 2025.....	10
Figure 20: Evolution de l'incidence annuelle des méningites-années 2000-2025.....	13
Figure 21: Incidence mensuelle des méningites à méningocoque – année 2025.....	13
Figure 22: Incidence mensuelle des autres méningites – année 2025	14
Figure 23: Répartition des zoonoses – année 2025	15
Figure 24: Evolution de l'incidence annuelle de la brucellose – années 2000–2025.....	15
Figure 25: Incidence mensuelle de la brucellose - année 2025	15
Figure 26: Répartition de l'incidence de la brucellose selon l'âge – année 2025.....	16
Figure 27: Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose cutanée – années 2000–2025	17
Figure 28: Incidence mensuelle de la leishmaniose cutanée – année 2025.....	17
Figure 29: Répartition de la leishmaniose cutanée selon l'âge – année 2025	18
Figure 30: Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose viscérale – années 2000-2025.....	19
Figure 31: Evolution du nombre de cas de rage humaine – années 2000-2025.....	19
Carte N°01: Répartition géographique des cas de rage humaine – année 2025.....	20
Figure 32: Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale B –années 2001–2025.....	20
Figure 33: Incidence mensuelle de l'hépatite virale B – année 2025	21
Figure 34: Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale C – années 2001–2025.....	21
Figure 35: Incidence mensuelle de l'hépatite virale C - année 2025.....	22
Carte N°02 : Répartition géographique des cas de leptospirose- année 2025.....	23
Figure 36 : Répartition mensuelle des cas de leptospirose 2016-2024 et 2025.....	23
Figure 37 : leptospirose: wilayas avec plus d'un cas – année 2025.....	23
Figure 38 : leptospirose: wilayas avec une incidence supérieure à l'incidence nationale - année 2025.....	24
Figure 39: Incidence annuelle de la tuberculose – années 2000-2025.....	25
Figure 40: Répartition des TEP selon la localisation – année 2025.....	26
Figure 41: Classification des cas de paludisme – année 2025.....	27
Figure 42: Répartition des cas de paludisme selon l'espèce parasitaire - année 2025	27
Carte N°03 : Répartition géographique des cas piqués par envenimation scorpionique.....	28
Carte N°04 : Répartition géographique des décès par envenimation scorpionique	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01: Répartition des cas piqués et des décès par âge – année 2025.....	30
Tableau 02: Mortalité par wilaya et par espace de programmation territoriale (EPT)	30
Tableau 03: Morbidité de l'envenimation scorpionique par wilaya et espace de programmation territoriale (EPT*).....	32

INTRODUCTION

L'année 2025 se caractérise par :

- Une légère diminution de l'incidence des hépatites virales A,
- une augmentation du taux d'incidence de la rougeole,
- une diminution du nombre de cas de la diphtérie et de la coqueluche
- une augmentation du taux d'incidence des méningites à méningocoque,
- une augmentation du taux d'incidence des zoonoses notamment la leishmaniose cutanée et la brucellose.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

En 2025, Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a légèrement diminué, il est passé de 41,67 à 39,63 cas pour 100.000 habitants. Cette diminution est liée à la diminution de l'incidence des hépatites virales A.

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a diminué de moitié, il est passé de 0,04 à 0,02 cas pour 100.000 habitants, soit 09 cas au total déclarés en 2025.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont : Sétif (03 cas), Annaba (02 cas), Biskra, M'Sila, Ouargla et El-Tarf (01 cas pour chaque wilaya).

Le taux spécifique à l'âge le plus élevé est retrouvé chez les 10-19 ans et les 0-4 ans ; il est de 0,05 cas pour 100.000 habitants soit 04 et 02 cas respectivement.

Figure 01:

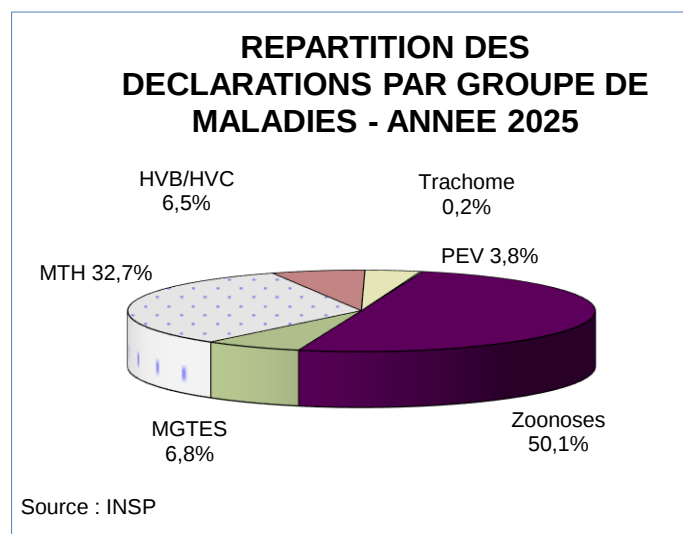


Figure 02:

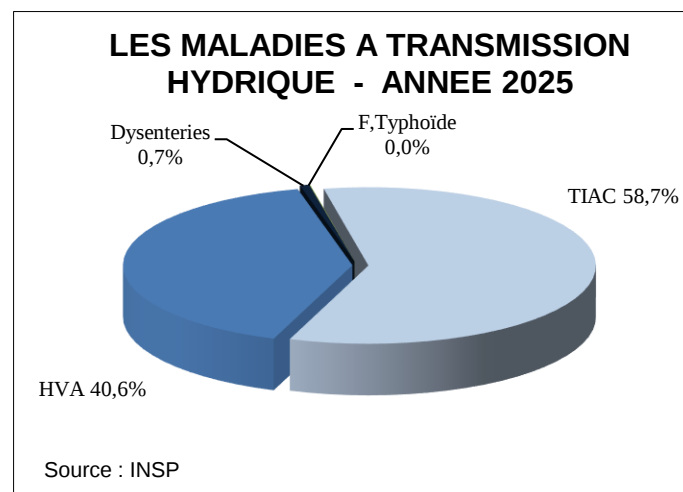
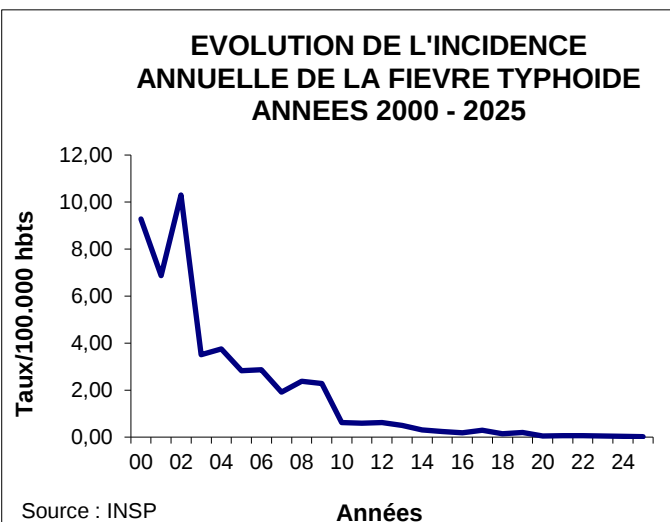


Figure 03:



L'incidence des **dysenteries** a légèrement augmenté, elle est passée de 0,23 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle est marquée par 02 pics, le premier en juillet et le second en septembre avec respectivement des taux d'incidence de 0,04 et 0,05 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2025, EL-Tarf est la wilaya qui a enregistré l'incidence la plus élevée sur tout le territoire national. Le taux est passé de 2,90 en 2024 à 5,38 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas ont été notifiés dans la commune d'El-Tarf à savoir 30 cas.

La wilaya de Jijel a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 0,37 à 2,10 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Taher avec 35,3 % des cas (06 cas) et Chekfa avec 23,5 % des cas (04 cas).

La wilaya de Sétif a enregistré une légère augmentation du taux d'incidence, passant de 0,41 à 0,61 cas pour 100.000 habitants en 2025. 50 % des cas ont été notifiés dans les communes de Guellal et Ain Oulmene soit 03 cas pour chaque commune.

Le taux d'incidence est resté stable dans la wilaya de Constantine ; il est de 0,55 cas pour 100.000 habitants. 28,6 % des cas ont été recensés à Hamma Bouziane soit 02 cas.

On observe une amélioration dans la wilaya d'El-Oued. Le taux d'incidence est passé de 5,03 en 2024 à 3,40 cas pour 100.000 habitants en 2025. Tous les cas ont été enregistrés dans la commune d'El-Oued à savoir 36 cas.

Figure 04:

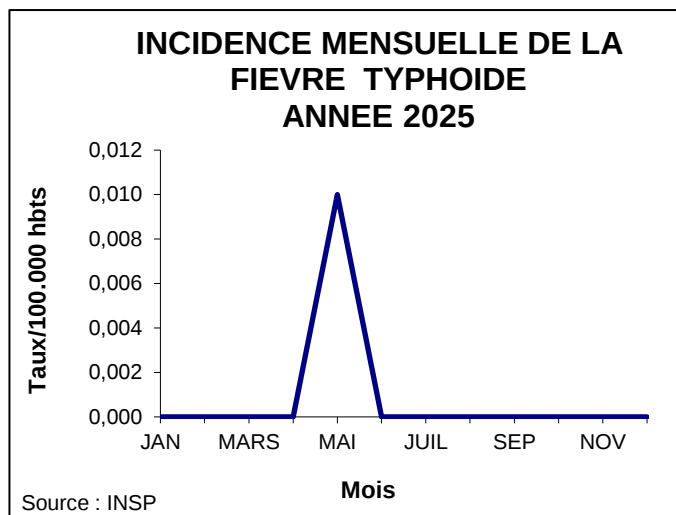


Figure 05:

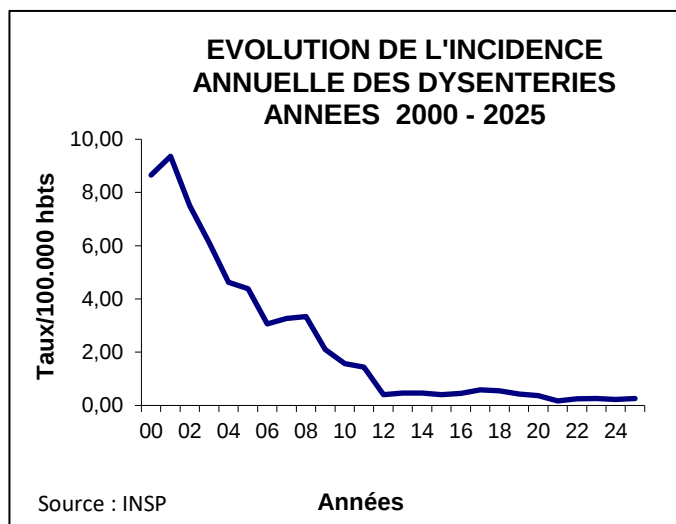
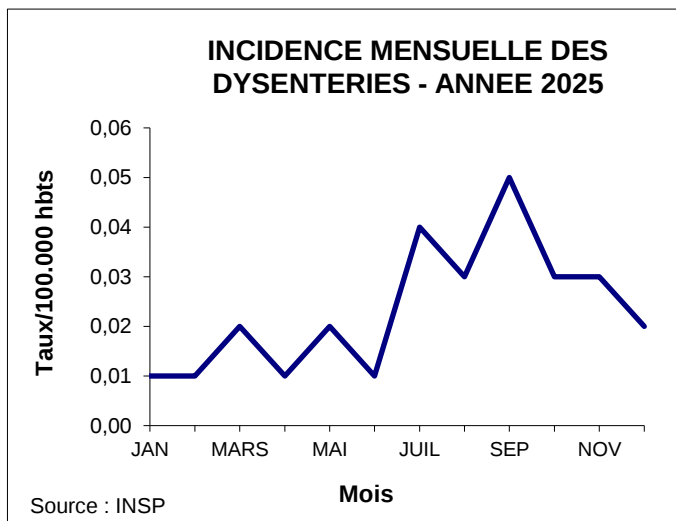


Figure 06:



Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les adultes jeunes et les enfants âgés de moins de 04 ans :

- Les 20-29 ans : 0,58 cas pour 100.000 habitants.
- Les 0-4 ans : 0,53 cas pour 100.000 habitants.

On note une diminution de l'incidence de l'**hépatite virale A** avec un taux qui est passé de 17,60 en 2024 à 15,05 cas pour 100.000 habitants en 2025.

L'incidence de l'hépatite virale A est relativement stable tout au long de l'année 2025, oscillant entre 1,00 et 1,40 cas pour 100.000 habitants. On note une baisse au premier trimestre, suivie d'une augmentation progressive au second semestre sans recrudescence importante.

La wilaya de Bouira rapporte une amélioration de la situation épidémiologique par rapport à l'hépatite virale A. Néanmoins, elle enregistre l'incidence la plus élevée au niveau national avec 109,81 cas pour 100.000 habitants versus 144,80 en 2024. Les communes les plus touchées sont : Ain Laloui avec 24,9% des cas soit 239 cas versus 54 cas en 2024 et Ain Bessam avec 21,1 % des cas soit 203 cas versus 619 cas en 2024.

La wilaya de Batna a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 26,32 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 38,57 cas pour 100.000 habitants en 2025. Presque la totalité des cas sont survenus dans la commune de Batna qui comptabilise 87,5 % des cas (520 cas).

La wilaya de Tipaza a enregistré également une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 25,01 à 32,00 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Larhat avec 9,9 % des cas à savoir 26 cas et Aghbal avec 9,5 % des cas soit 25 cas.

Figure 07:

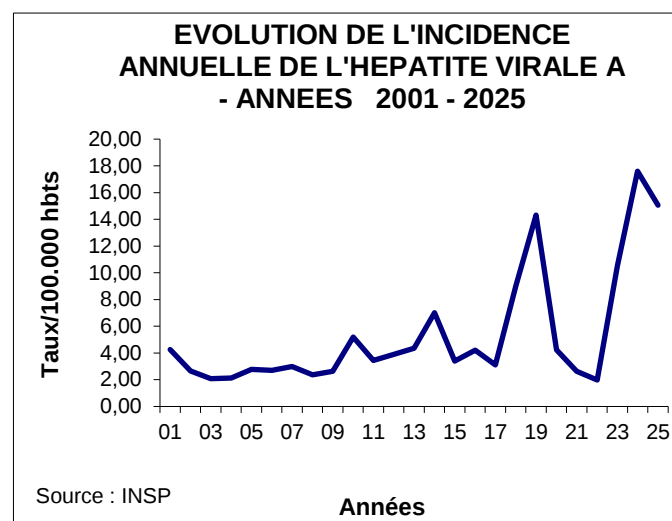
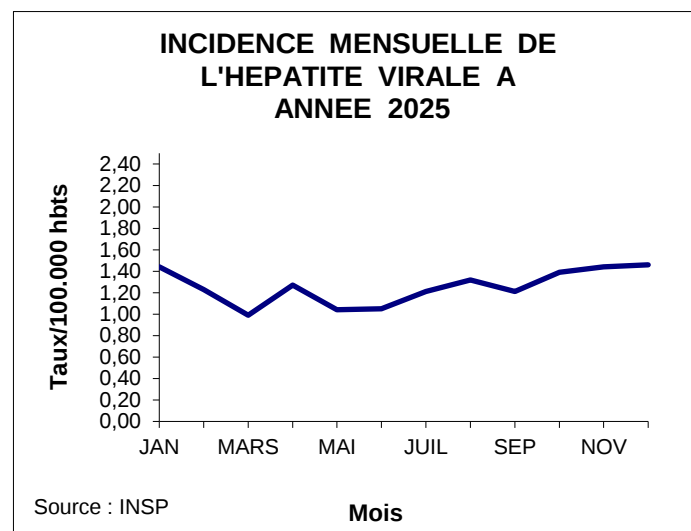


Figure 08:



A Ain Temouchent, le taux d'incidence est resté stable, passant de 10,96 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 10,24 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont: Beni Saf avec 15 cas (30 % de l'ensemble des cas) et Ain El Arbaa avec 06 cas (soit 12 % des cas).

La wilaya de Khenchela a enregistré une diminution importante du taux d'incidence, il est passé de 54,94 à 22,21 cas pour 100.000 habitants en 2025. 47,9 % des cas ont été notifiés dans la commune de Chechar soit 58 cas et 19,8 % des cas dans la commune de Khenchela soit 24 cas.

On observe une nette amélioration dans la wilaya de Tamanrasset qui a enregistré une diminution du taux d'incidence qui est passé de 18,33 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 3,79 cas pour 100.000 habitants en 2025. Tous les cas ont été notifiés dans la commune de Tamanrasset à savoir 11 cas.

Les tranches d'âge les plus touchées sont:

- Les 5-9 ans : 42,87 cas pour 100.000 habitants.
- Les 10-19 ans: 40,42 cas pour 100.000 habitants.
- Les 20-29 ans : 16,09 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des **toxi-infections alimentaires collectives** est resté stable, il est passé de 23,79 en 2024 à 23,25 cas pour 100.000 habitants en 2025.

L'évolution mensuelle des TIAC montre deux pics : le premier a été enregistré en avril avec un taux d'incidence de 2,34; le second et le plus important a été notifié en juin avec une incidence de 4,79 cas pour 100.000 habitants. Durant les mois suivants, on note une diminution du taux d'incidence jusqu'à atteindre 0,72 cas pour 100.000 habitants en novembre.

Figure 09:

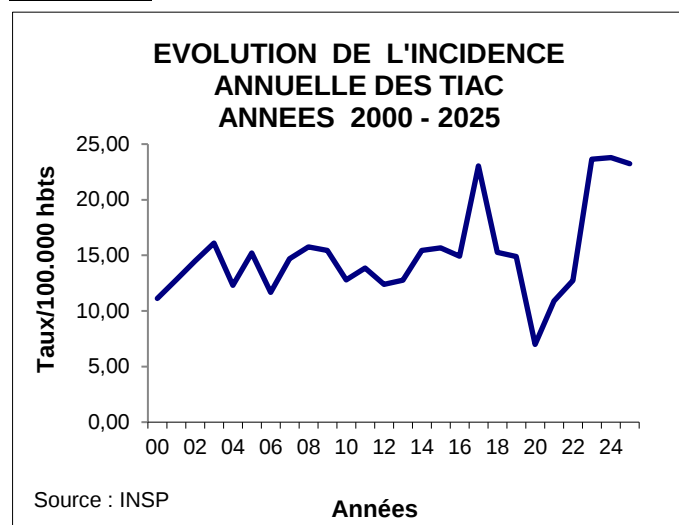
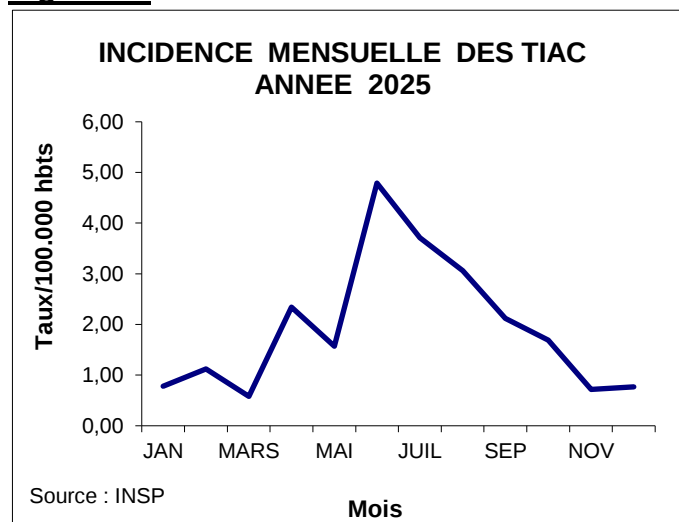


Figure 10:



Le taux régional le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 121,59 cas pour 100.000 habitants, versus 12,39 cas pour 100.000 habitants en 2024. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en juin 2025 avec 111,34 cas pour 100.000 habitants (1021 cas). 39,7 % des cas ont été recensés dans la commune de Boukhadra soit 443 cas et 32 % des cas dans la commune de Morsott soit 357 cas.

La wilaya de Souk Ahras a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 7,75 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 79,28 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en avril avec 56,24 cas pour 100.000 habitants (354 cas). 70,9 % des cas ont été notifiés dans la commune de M'adourouch (354 cas) et 20 % des cas dans la commune de Khedara à savoir 100 cas.

La wilaya de Mostaganem a notifié également une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 49,42 à 75,97 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en juillet avec 17,04 cas pour 100.000 habitants (174 cas). Les communes les plus touchées sont : Mostaganem avec 151 cas (19,5 % de l'ensemble des cas) et Mesra avec 125 cas (16,1 % des cas).

La wilaya de Guelma a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 25,61 à 63,74 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en janvier avec 30,18 cas pour 100.000 habitants (188 cas). Les communes les plus touchées sont : Sellaoua Announa avec 46,9 % des cas soit 186 cas et Héliopolis avec 17,4 % des cas soit 69 cas.

On observe une augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Médéa, il est passé de 35,47 à 61,16 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en juin avec 26,80 cas pour 100.000

habitants (241 cas). 39,6 % des cas ont été notifiés dans la commune de Médéa à savoir 218 cas et 19,5 % des cas dans la commune de Berrouaghia à savoir 107 cas.

La wilaya d'Illizi a enregistré également une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 7,13 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 52,99 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en octobre avec 23,9 cas pour 100.000 habitants soit 28 cas. Tous les cas ont été notifiés dans la commune d'Illizi à savoir 62 cas.

La wilaya de Tindouf a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 21,53 à 52,11 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en octobre avec 30,46 cas pour 100.000 habitants soit 45 cas. 85,7 % des cas ont été enregistrés à Tindouf (66 cas) et 14,3 % des cas à Oum El-Assel (11 cas).

La wilaya de Bouira a enregistré également une augmentation du taux d'incidence, passant de 18,56 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 43,47 cas pour 100.000 habitants en 2025. L'incidence la plus élevée a été enregistrée en février avec 9,95 cas pour 100.000 habitants soit 87 cas. 24,5 % des cas ont été notifiés à Bechloul (93 cas) et 10 % dans la commune de Bouira (38 cas).

On observe une nette amélioration dans la wilaya de Tamanrasset où aucun cas n'a été enregistré en 2025 ; le taux d'incidence était de 46,54 cas pour 100.000 habitants en 2024.

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui observent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 61,94 cas pour 100.000 habitants, suivis des 10-19 ans avec 32,79 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

En 2025, le taux d'incidence de la **rougeole** a considérablement augmenté par rapport à l'année 2024; il est passé de 1,12 à 6,21 cas pour 100.000 habitants.

La courbe épidémiologique de la rougeole représentant les incidences mensuelles de l'année 2025 montre une augmentation progressive de l'incidence de janvier à juin (avec un pic à 1,64 cas pour 100.000 habitants le mois de juin), suivie d'une décroissance continue jusqu'à la fin de l'année (0,20 cas pour 100.000 habitants le mois de décembre).

Des foyers épidémiques ont été notifiés dans quelques wilayas du Sud et des hauts plateaux.

La wilaya d'Adrar a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 56,23 cas pour 100.000 habitants, soit 367 cas. Les communes les plus touchées sont : Adrar avec 92,9 % des cas soit 341 cas (94,4 % des cas ont été recensés durant le premier semestre à savoir 322 cas) et Aoulef avec 2,5 % des cas soit 09 cas enregistrés en mars 2025.

La wilaya de Djelfa a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence, il est passé de 0,16 à 50,16 cas pour 100.000 habitants ; le foyer épidémique est retrouvé principalement dans la commune de Hassi Bahbah (64,9 % soit 648 cas). Ces cas ont été notifiés majoritairement durant le bimestre juin-juillet. 7,1 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Djelfa soit 71 cas (49,3 % des cas ont été recensés en octobre soit 35 cas).

La wilaya d'El-Oued a enregistré également une hausse importante du taux d'incidence, qui est passé de 0,68 à 37,77 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : El-Oued avec 53 % des cas soit 212 cas (41% des cas ont été enregistrés en avril soit 87 cas) et Megrane avec 8,8 % des cas soit 35 cas (65,7 % des cas ont été notifiés en juin soit 23 cas).

Figure 11:

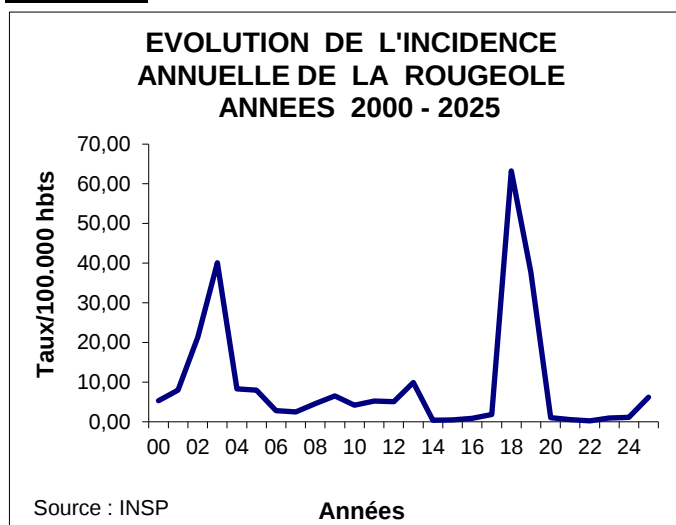


Figure 12:

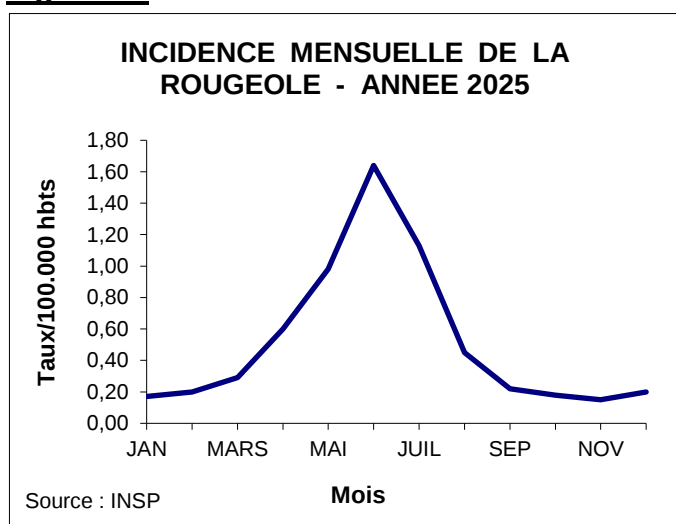
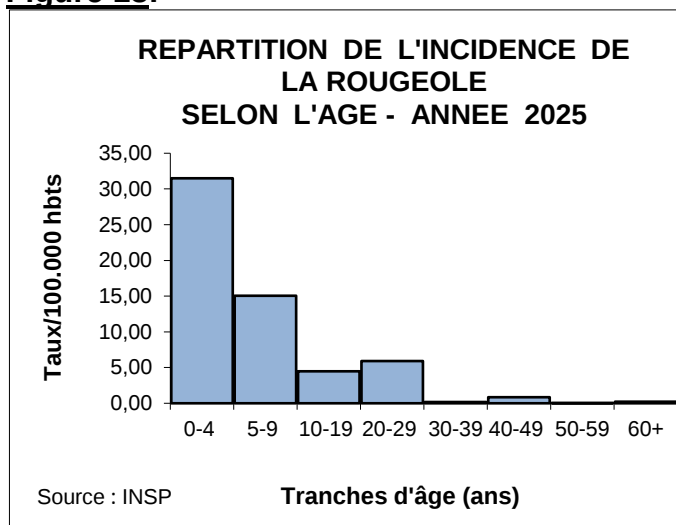


Figure 13:



Le taux d'incidence a considérablement augmenté dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, il est passé de 0,68 à 24,57 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Ain M'lila avec 64,3 % des cas soit 142 cas (38,7 % des cas ont été notifiés en juin soit 55 cas) et Souk Naamane avec 14,9 % des cas soit 33 cas (30,3 % des cas ont été enregistrés en décembre soit 10 cas).

La wilaya de M'sila a également enregistré une hausse importante du taux d'incidence, passant à 21,90 cas pour 100.000 habitants versus 0,07 cas pour 100.000 habitants en 2024. 20,7 % des cas ont été enregistrés à M'Sila soit 68 cas (79,4 % des cas ont été notifiés en décembre soit 54 cas) et 18,8 % des cas à Sidi Ameur soit 62 cas (33,9 % des cas ont été recensés en juin soit 21 cas).

A Ghardaia, le taux d'incidence a considérablement augmenté, passant de 0,95 à 16,61 cas pour 100.000 habitants en 2025. 64 % des cas ont été notifiés dans la commune de Ghardaia soit 57 cas (26,3 % des cas ont été notifiés en avril à savoir 15 cas) et 22,5 % des cas dans la commune de Mansoura à savoir 20 cas (60 % des cas ont été recensés en avril à savoir 12 cas).

La wilaya de Ouargla a également enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 1,63 à 13,24 cas pour 100.000 habitants en 2025. La commune la plus touchée est Ouargla avec 67,2 % des cas soit 78 cas (59 % des cas ont été enregistrés en mai soit 46 cas).

On observe une amélioration dans la wilaya de Tamanrasset, le taux d'incidence est passé de 46,18 à 21,35 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Tamanrasset avec 69,4% des cas soit 43 cas (34,9 % des cas ont été notifiés en mars à savoir 15 cas) et Abalessa avec 30,6 % des cas soit 19 cas (68,4 % des cas ont été notifiés en mai à savoir 13 cas).

Les taux d'incidences spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10 ans, ils sont de :

- 31,49 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 15,06 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le statut vaccinal n'a pas été précisé pour l'ensemble des cas.

On observe une diminution du nombre de cas de la **rubéole**, il est passé de 23 cas en 2024 à 16 cas en 2025, soit une incidence de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont : Oran (07 cas), Alger (03 cas) ; Bouira et Sétif (02 cas pour chaque wilaya); Jijel et Annaba (01 cas pour chaque wilaya).

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 0,16 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 0,15 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le nombre de cas de **coqueluche** a diminué, il est passé de 575 cas en 2024 à 328 cas en 2025, soit une incidence de 0,68 cas pour 100.000 habitants.

La répartition mensuelle montre une diminution globale du nombre de cas de coqueluche au cours de l'année 2025, il est passé de 66 cas en janvier à 33 cas en avril, une légère recrudescence du nombre de cas a été observée en mai avec 40 cas, s'ensuit une diminution progressive jusqu'au mois de novembre (03 cas). En décembre une reprise des cas est observée (25 cas).

Tindouf est la wilaya qui a enregistré l'incidence la plus élevée avec 52,79 cas pour 100.000 habitants, soit 78 cas. Tous les cas ont été notifiés dans la commune de Tindouf. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de mars avec 14,89 cas pour 100.000 habitants. Aucun rapport d'enquête épidémiologique concernant ces cas n'a été envoyé à l'INSP.

Figure 14:

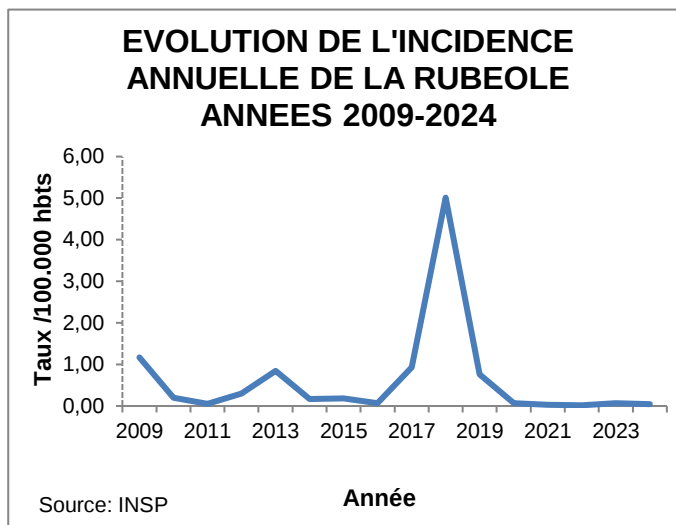


Figure 15 :

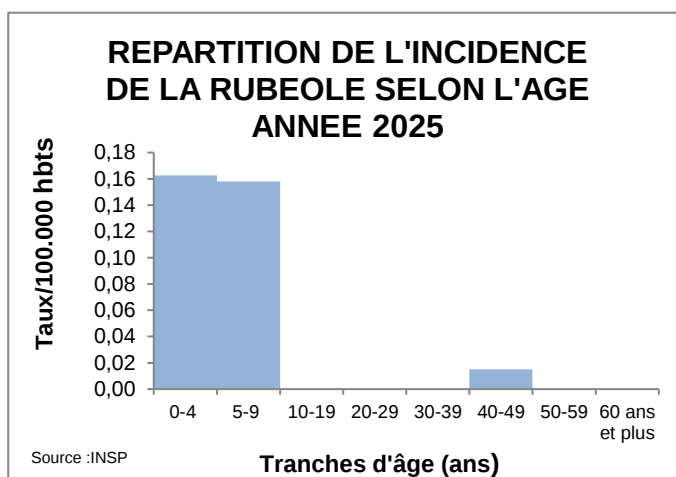
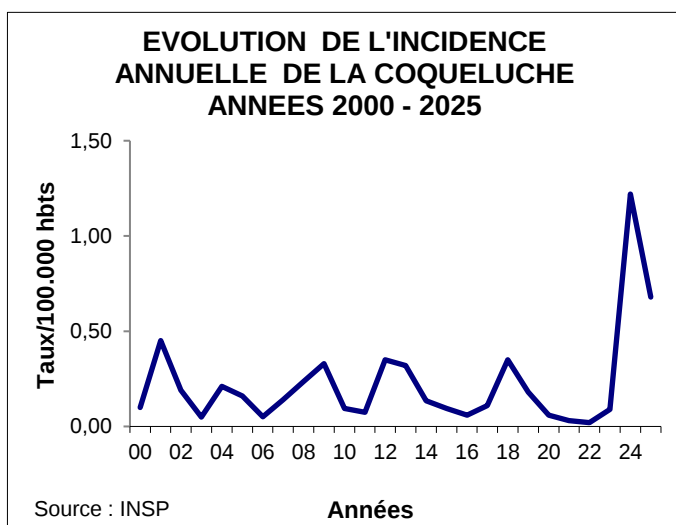


Figure 16:



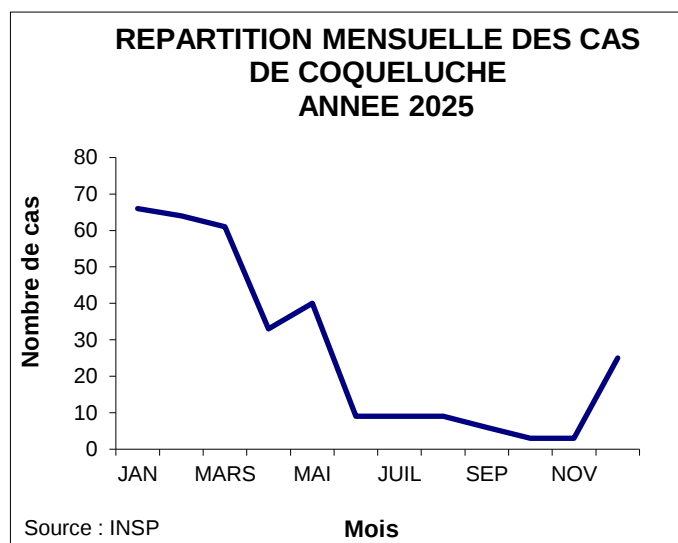
La wilaya de Biskra a enregistré une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 0,27 à 2,12 cas pour 100.000 habitants en 2025. 29,2 % des cas ont été recensés dans la commune de Biskra soit 07 cas. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois d'avril avec 0,88 cas pour 100.000 habitants.

On note une stabilité du taux d'incidence dans la wilaya d'Adrar passant de 1,88 à 1,99 cas pour 100.000 habitants en 2025. 61,5 % des cas ont été notifiés dans la commune d'Adrar. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de février avec 0,77 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ouargla a enregistré une incidence de 1,37 cas pour 100.000 habitants en 2025, versus 1,16 cas pour 100.000 habitants en 2024. 41,7 % des cas ont été notifiés dans la commune de Ouargla soit 05 cas. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de mars avec 0,68 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Relizane a enregistré une diminution du taux d'incidence, il est passé de 10,09 à 2,95 cas pour 100.000 habitants, soit 28 cas. 57,1 % des cas ont été notifiés dans la commune de Relizane. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de février avec 0,84 cas pour 100.000 habitants.

Figure 17:



Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans avec 7,29 cas pour 100.000 habitants soit 314 cas (54,61 % des cas).

Le statut vaccinal n'a pas été précisé pour l'ensemble des cas. Malgré la notification de la baisse du nombre de cas de diphtérie, celui-ci reste encore élevé. Ce dernier est passé de 1124 cas en 2024 à 896 cas en 2025, soit une baisse de 20%. L'incidence est passée de 2,38 à 1,87 cas pour 100.000 habitants. Sur l'ensemble des cas, seuls 125 ont été confirmés par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Pour les deux dernières années - 2023 – 2024, la quasi-majorité des cas déclarés proviennent des wilayas du sud, et représentent respectivement 98,4 % et 95,4 %. A partir de 2025, on notifie des cas dans le Nord; 86,61 % de l'ensemble des cas sont déclarés par les wilayas du Sud, le reste étant notifié par les wilayas du Nord.

L'évolution mensuelle montre que de janvier à septembre, le nombre de cas reste relativement stable oscillant entre 40 et 80 cas avec une incidence moyenne de 0,11 cas pour 100.000 habitants. À partir d'octobre, une augmentation importante du nombre de cas est observée, avec un pic marqué en novembre atteignant 0,33 cas pour 100 000 habitants, soit 156 cas; ensuite s'enclenche une diminution au mois de décembre atteignant 0,14 cas pour 100.000 habitants soit 68 cas.

Figure 18:

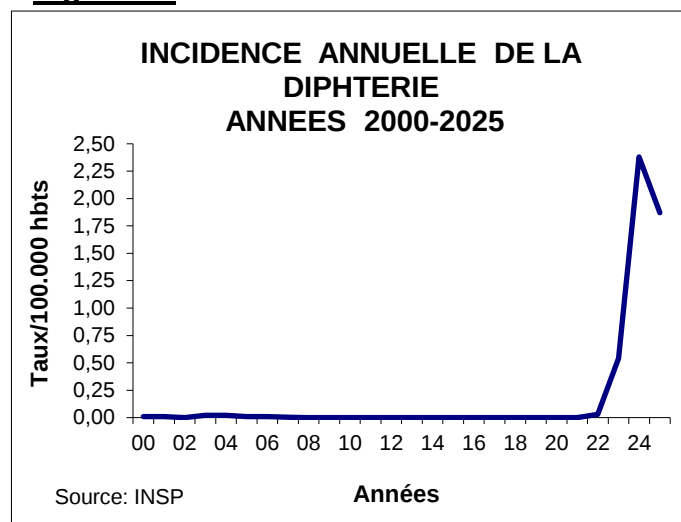
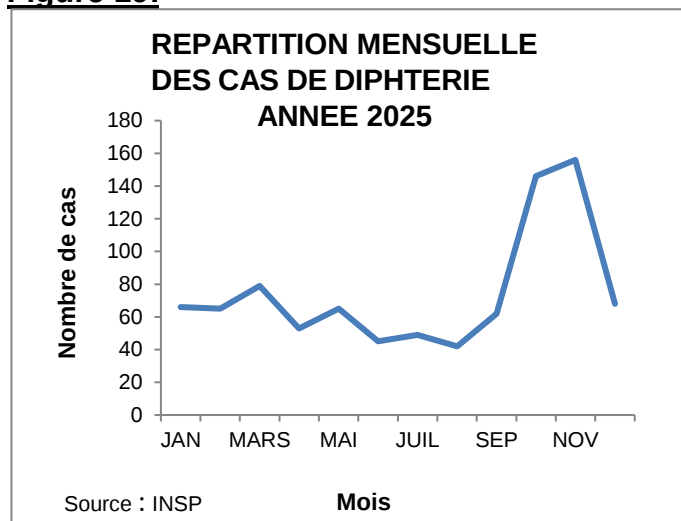


Figure 19:



Tamanrasset est la wilaya qui a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 175,92 cas pour 100.000 habitants. Au total 510 cas ont été enregistrés et répartis comme suit :

- Tamanrasset : 382 cas (la totalité des cas ont été recensés dans la commune de Tamanrasset).
- In Guezzam : 126 cas (96,83 % des cas ont été notifiés dans la commune de In Guezzam à savoir 122 cas et 3,17 % dans la commune de Tinzaouatine soit 04 cas).
- In Salah : 02 cas enregistrés dans la commune de In Salah.

La wilaya d'Illizi a enregistré une incidence de 23,08 cas pour 100.000 habitants soit 27 cas.

Tous les cas ont été notifiés dans la commune d'Illizi.

Les wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar et Timimoun totalisent 115 cas avec une incidence globale de 17,62 cas pour 100.000 habitants : 87 cas ont été notifiés dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, 27 cas à Adrar et 01 cas dans la wilaya de Timimoun.

Sur les 27 cas recensés d'Adrar, 74,07 % des cas ont été notifiés dans la commune d'Adrar (20 cas) et 18,52 % dans la commune de Tamentit (05 cas).

En 2025, on note une tendance à la baisse des cas notifiés par les wilayas du sud et inversement une hausse des cas notifiés par les wilayas du nord pour lesquelles le point de départ a été la wilaya de Skikda avec le 1er cas survenu chez une fillette de 05 ans, originaire de Syrie, résidant dans la wilaya de Skikda, et prise en charge au CHU de Sétif.

Le début de la symptomatologie remonte au 27 août 2025. Aucune notion de voyage n'a été retrouvée. On note cependant des contacts avec d'autres personnes de nationalité syrienne, principalement des réfugiés. Elle aurait contaminé son père qui a présenté les premiers symptômes le 1er septembre 2025. Le père est

décédé huit jours après le début des symptômes.

Cette famille réside dans le quartier d'Oued El Ouahch, commune d'El Hadaiek, quartier à forte densité de population, situé dans la zone de Filfila, située au sud de la ville de Skikda. D'autres cas sont survenus, épidémiologiquement liés aux deux cas précédents : fréquentation du même quartier que les syriens (Hamadi Krouma), ou des quartiers avoisinants... Par la suite, on note une apparition de cas sporadiques dans plusieurs wilayas de l'Est du pays notamment El-Tarf, Sétif et Guelma avec 13, 10 et 05 cas respectivement. A partir du 20 octobre, on enregistre des cas au centre et à l'Ouest du pays.

Concernant les décès, trente deux décès ont été déclarés pour l'année 2025, soit une létalité de 3,6 %. Tous les décès concernent des personnes non vaccinées ou incomplètement vaccinées. Les taux de létalité les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (8,6 %) et les 30-39 ans (8,6 %). Cependant, on peut noter que pour toutes les tranches d'âge, jusqu'à 60 ans, on enregistre des décès.

40,6 % des décès sont de nationalité malienne soit 13 décès, 31,3 % de nationalité algérienne (10 décès), 18,8 % de nationalité nigérienne (06 décès) et 3,1 % de nationalité syrienne (01 décès). La nationalité n'a pas été précisée pour 02 cas.

A noter que l'âge n'a été précisé que pour 791 cas, soit 88,3 % de l'ensemble des cas et pour qui les taux spécifiques à l'âge ont été calculés; les plus élevés sont de :

- 4,19 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.
- 2,81 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.
- 2,58 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Aucun cas de tétanos néonatal n'a été déclaré au cours de l'année 2025.

Durant l'année 2025, deux cas de tétanos non néonatal ont été notifiés durant le mois de septembre 2025; Les wilayas qui ont notifié ces cas sont : Alger et Skikda.

Pour le cas de la wilaya de **Skikda** : il s'agit d'une femme âgée de 77 ans, demeurant dans la commune de Salah Bouchaouer aux antécédents de diabète. La patiente s'est blessée par un clou au niveau du pied et a été traitée en ambulatoire ; à la fin du traitement, la plaie était guérie mais par la suite s'est installé un trismus avec une dysphagie, suivis de crises tonico-cloniques ayant nécessité son hospitalisation. Aucune confirmation biologique n'a été adressée à l'INSP.

Pour le cas de la wilaya d'**Alger** : il s'agit d'une femme âgée de 69 ans, demeurant dans la commune de Baraki. L'infection est liée à une plaie au niveau du pied survenue dans son jardin et provoquée par un instrument métallique rouillé. Le début de la maladie a été marqué par une raideur musculaire, une fatigue et un trismus d'où son hospitalisation à El-Kettar.

La maladie est évoquée sur la base des signes caractéristiques du tétanos. Aucune confirmation biologique n'a été adressée à l'INSP.

Aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré en 2025.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque a triplé, passant de 0,04 en 2024 à 0,12 cas pour 100.000 habitants en 2025, soit de 21 cas à 58 cas.

Cette hausse des cas a été objectivée notamment dans les wilayas du Centre du pays. Le plus grand nombre de cas a été déclaré par la wilaya d'Alger (19 cas), suivie de Blida (13 cas) et de Tizi Ouzou (10 cas). Les autres wilayas touchées sont Sétif (5 cas), Médéa (03 cas), Béjaïa (02 cas), Boumerdès, Biskra, M'Sila, Tindouf, El Oued et Tipaza (01 cas pour chaque wilaya).

Concernant le cas originaire de la wilaya de Boumerdès, il s'agit d'un enfant âgé de 06 ans qui a développé la maladie lors de son séjour dans la wilaya de Tizi Ouzou.

En 2025, on note une létalité de 5,0 %, soit 3 décès notifiés à Tizi Ouzou, à Sétif et à Boumerdès.

Des cas ont été enregistrés tout au long de l'année, avec une recrudescence au printemps (10 cas en avril et 7 en mai). Durant les mois de juillet et décembre on comptabilise respectivement 6 et 8 cas, tandis que le reste de l'année a connu une oscillation entre 1 et 5 cas mensuels.

La majorité des cas ont été confirmés (52 cas) par le laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur. Ce dernier a identifié les génogroupes en cause dans 80 % des cas. Quatre génogroupes ont été mis en évidence, en premier le génogroupe B (25 %), puis le W (23 %), le Y (17 %) et enfin le C (15 %).

Le sexe ratio est en faveur du sexe masculin, qui est de 1,41.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 0,22 cas pour 100.000 habitants pour les 05-09 ans.

Figure 20:

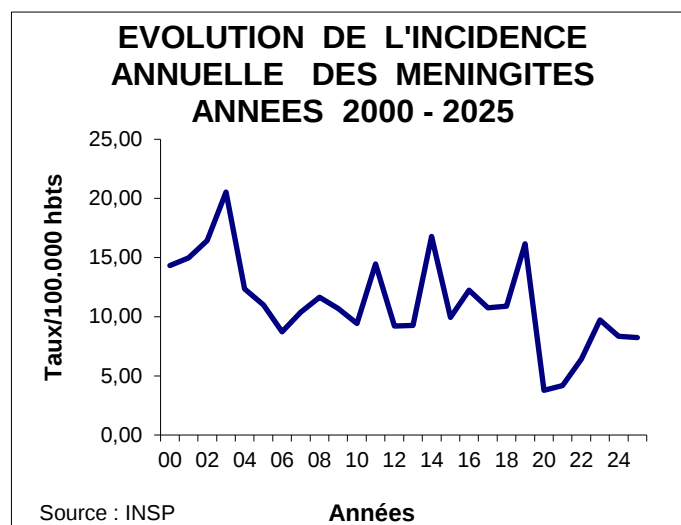
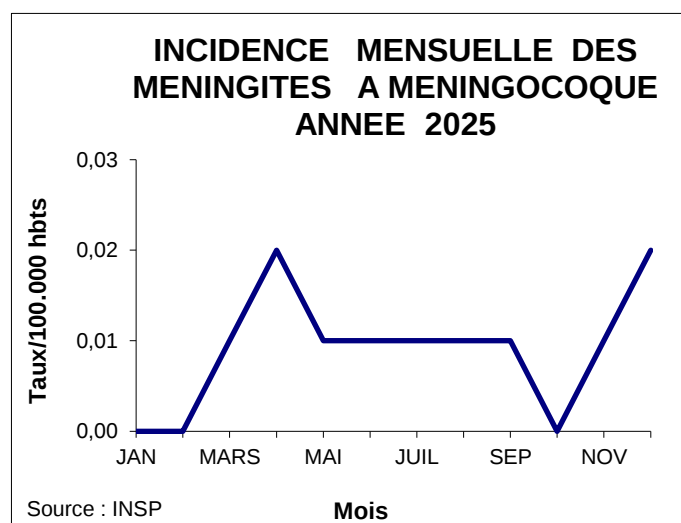


Figure 21:



Le taux d'incidence **des autres méningites** est resté stable ; il est de 8,13 cas pour 100.000 habitants en 2025 (8,34 cas pour 100.000 habitants en 2024).

On note que les méningites à liquide clair représentent la proportion la plus importante avec 61,9 % de l'ensemble des déclarations, tandis que les méningites purulentes ne sont retrouvés que dans 16 % des cas. Pour 22,1 % des méningites restantes, aucune précision du type n'est mentionnée.

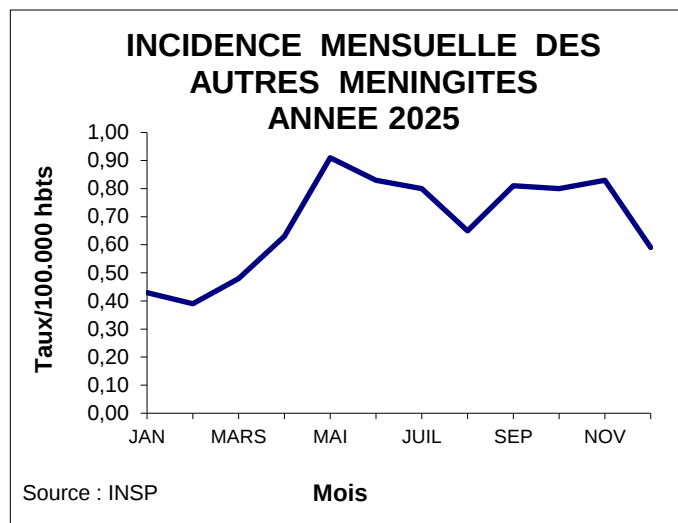
La courbe d'évolution de l'incidence mensuelle montre qu'à partir du mois de mai, on enregistre une hausse du taux d'incidence qui se poursuit durant les deux mois suivants (0,91 en mai – 0,83 en juin et 0,80 cas pour 100.000 habitants en juillet).

En 2025, c'est la wilaya d'El Oued qui enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec un taux d'incidence de 36,73 cas pour 100.000 habitants (en 2024, elle était de 22,81). 44,5 % des cas ont été notifiés au niveau de la commune d'El Oued.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj occupe la seconde place en termes de classement par incidence mais elle enregistre une baisse de cette dernière. En effet, le taux d'incidence est passé de 34,84 en 2024 à 29,50 cas pour 100.000 habitants en 2025. Plusieurs communes sont touchées mais le plus grand nombre de cas est notifié à Bordj Bou Arreridj (36,2 %), à Medjana (10,7 %) et à Ras El Oued (10,3 %).

On note une augmentation importante du taux d'incidence dans la wilaya de Tindouf ; il est passé de 7,18 à 23,01 cas pour 100.000 habitants. Près d'un tiers des cas a été enregistré au cours du mois de mai (29,4 % des cas). Tous les cas proviennent de la commune de Tindouf.

Figure 22:



La wilaya de Tamanrasset a enregistré une baisse du taux d'incidence passant de 40,54 en 2024 à 22,38 cas pour 100.000 habitants en 2025. Plus de la moitié des cas a été notifiée au cours du bimestre avril-mai avec 26,2 % des cas pour chaque mois.

Tous les cas ont été enregistrés dans la commune de Tamanrasset (65 cas).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés principalement chez les enfants âgés de moins de 04 ans avec 46,79 cas pour 100.000 habitants, suivis de loin par les 5-9 ans (12,44) et les 10-19 ans (5,85).

LES ZONNOSES

Au cours de l'année 2025, une augmentation de l'incidence des zoonoses a été observée. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des cas de leishmaniose cutanée et de la brucellose, représentant respectivement 57,79 % et 41,28 % de l'ensemble des zoonoses recensées.

Le taux d'incidence de la **brucellose** a augmenté, il est passé de 20,61 à 25,07 cas pour 100.000 habitants en 2025.

L'évolution mensuelle de l'incidence révèle que les mois d'avril, mai et juin concentrent les taux les plus élevés, avec respectivement 3,49, 3,53 et 3,55 cas pour 100 000 habitants. S'ensuit une diminution progressive jusqu'au mois de décembre avec un taux de 0,98 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 225,43 cas pour 100.000 habitants.

Ce taux est plus élevé que l'année passée où il était de 211,19 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont: El-Abiodh Sid Cheikh avec 15,7 % de la totalité des cas (145 cas) et El-Bayadh qui a enregistré 14,1 % de l'ensemble des cas (131 cas).

Le taux d'incidence a doublé à Nâama, il est passé de 101,66 en 2024 à 208,84 cas pour 100.000 habitants en 2025.

Les communes les plus touchées sont: Ain Sefra (22,5 % des cas, soit 198 cas) et Mécheria avec 18,5 % de l'ensemble des cas (163 cas).

La wilaya de Laghouat a enregistré une augmentation notable du taux d'incidence, passant de 94,75 à 133,97 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Laghouat avec 30,5 % des cas (372 cas) et Ksar El-Hirane avec 16,7 % des cas (204 cas).

Figure 23:

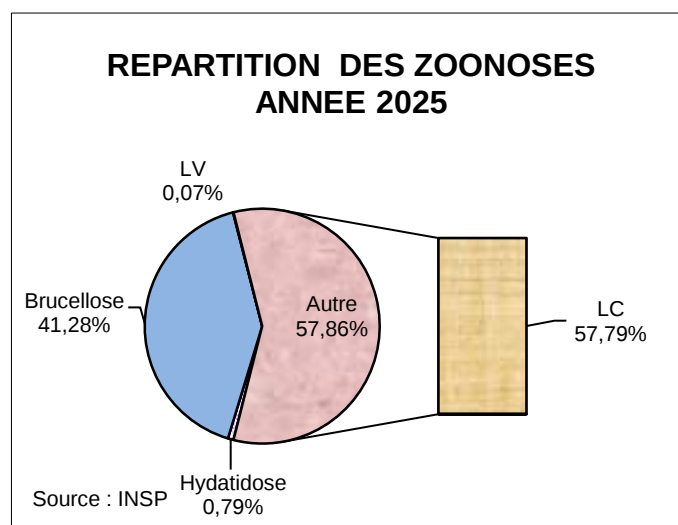


Figure 24:

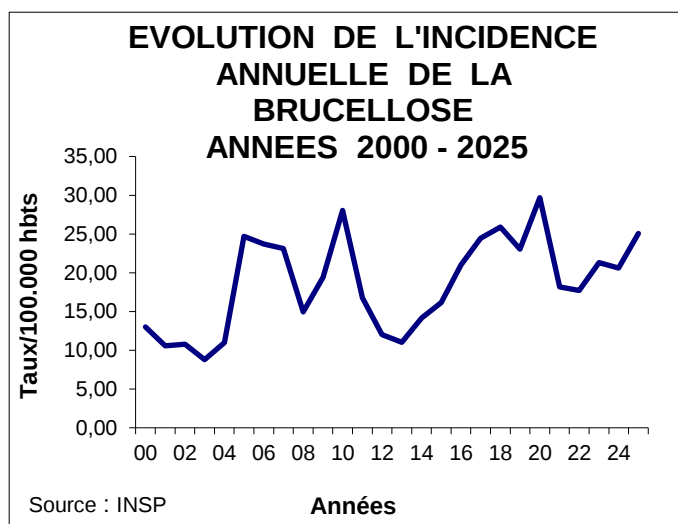
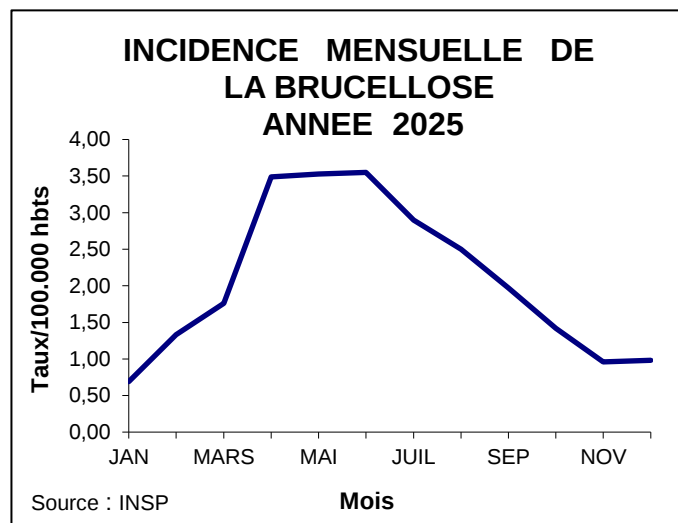


Figure 25:



La wilaya de M'Sila a enregistré une augmentation du taux d'incidence, il est de 128,07 cas pour 100.000 habitants versus 92,52 cas pour 100.000 habitants en 2024. Les communes les plus touchées sont : Ain El Melh avec 268 cas (13,9 % des cas) et Ain Errich avec 245 cas (12,7 % des cas).

On note une hausse du taux d'incidence à Djelfa, qui passe de 110,01 à 123,62 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Messad avec 32 % des cas (soit 789 cas) et Djelfa avec 17,1 % des cas (soit 422 cas).

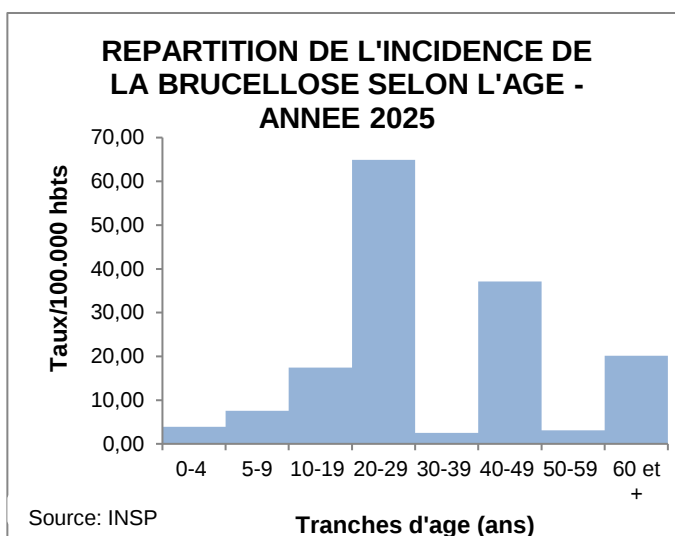
La wilaya de Tébessa a enregistré également une hausse du taux d'incidence, il est passé de 57,43 à 65,97 cas pour 100.000 habitants en 2025. 22,6 % des cas ont été notifiés dans la commune de Bir El-Ater soit 137 cas et 18,5 % des cas à Tébessa soit 112 cas.

On observe une légère augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Biskra, qui est passé de 50,23 à 53,36 cas pour 100.000 habitants en 2025. 13,9 % des cas ont été recensés dans la commune de Biskra (84 cas) et 11,3 % des cas dans la commune d'Ain Zaatout (68 cas).

A Ghardaia, le taux d'incidence a augmenté passant de 33,41 cas pour 100.000 habitants à 50,20 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Ghardaia avec 33,5 % des cas soit 90 cas et Metlili avec 14,9 % des cas soit 40 cas.

On note une diminution du taux d'incidence à Médéa, il est passé de 47,71 à 29,91 cas pour 100.000 habitants en 2025. 13,8 % des cas ont été notifiés dans la commune de Ksar Boukhari soit 37 cas.

Figure 26:



On note également une diminution du taux d'incidence dans la wilaya de Souk Ahras, passant de 11,94 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 5,08 cas pour 100.000 habitants en 2025. 31,2 % des cas ont été enregistrés dans les communes de Souk-Ahras et Hanancha (soit 05 cas pour chaque commune).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont :

- 85,77 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.
- 43,60 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.
- 21,73 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

Le taux d'incidence de ***la leishmaniose cutanée*** a augmenté, il est passé de 26,76 en 2024 à 35,10 cas pour 100.000 habitants en 2025.

L'évolution des incidences mensuelles est représentée par une courbe à allure incurvée. Les incidences les plus élevées sont enregistrées durant les mois d'hiver (5,36 en janvier– 7,4 en novembre et 10,59 en décembre) et les plus basses en période estivale, à savoir 0,43 et 0,47 cas pour 100.000 habitants respectivement en juin et en juillet.

La wilaya qui a enregistré le taux régional le plus élevé est la wilaya d'El-Bayadh; le taux d'incidence est passé de 93,95 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 507,11 cas pour 100.000 habitants en 2025.

Les communes les plus touchées sont: El-Bayadh (25,1 % soit 522 cas) et Brezina (19,2 % soit 400 cas).

Le taux d'incidence a doublé dans la wilaya de Laghouat passant de 74,36 à 184,24 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Ksar El Hirane avec 29,7% des cas (497 cas) et gueltat Sidi Saad avec 12,1 % des cas (202 cas).

La wilaya de M'Sila a enregistré une légère augmentation du taux d'incidence, il est passé de 179,20 à 182,19 cas pour 100.000 habitants en 2025. 30,5 % des cas ont été notifiés dans la commune de M'Sila soit 835 cas et 10,4 % des cas dans la commune de Bou Saâda soit 286 cas.

La wilaya de Tiaret a également enregistré une augmentation importante du taux d'incidence, qui est passé de 15,68 à 86,34 cas pour 100.000 habitants en 2025. 15,1 % des cas ont été notifiés dans la commune de Ksar Chellala à savoir 153 cas et 14,9 % des cas dans la commune d'Ain Deheb à savoir 150 cas.

Figure 27:

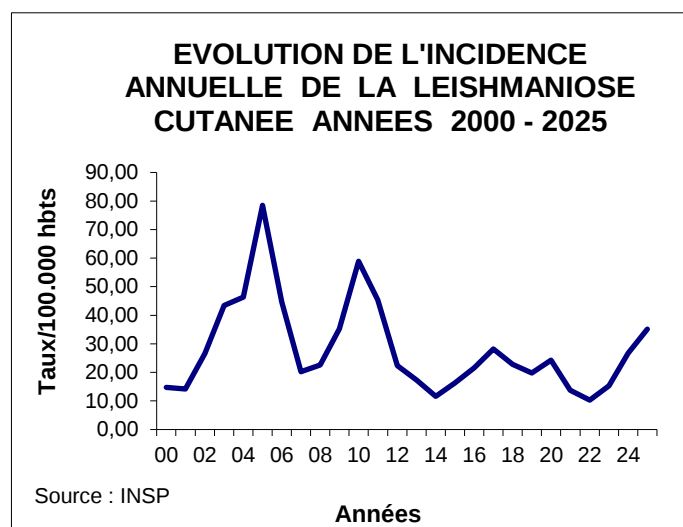
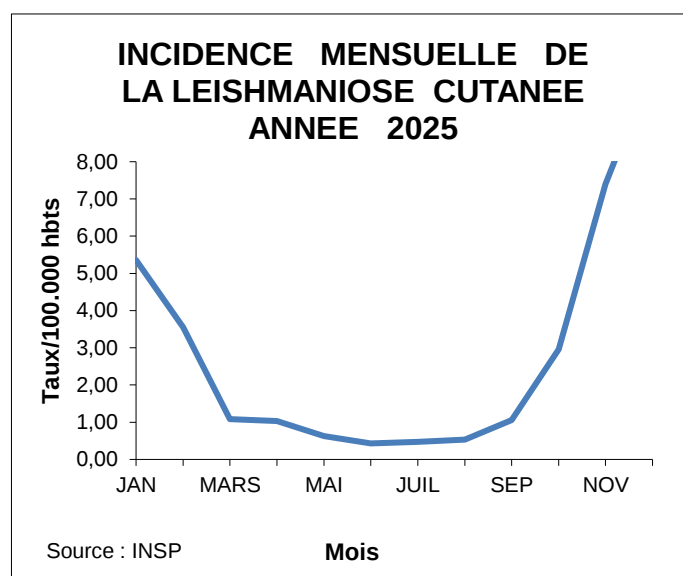


Figure 28:



Le taux d'incidence est resté stable dans la wilaya de Ghardaia, il est de 91,81 cas pour 100.000 habitants en 2025 versus 91,88 cas pour 100.000 habitants en 2024. 26,6 % des cas ont été recensés dans la commune d'EL-Guerrara soit 131 cas et 20,1% des cas dans la commune de Berriane soit 99 cas.

La wilaya de Naâma a enregistré une légère baisse du taux d'incidence qui est passé de 233,17 à 215,24 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Makman Ben Amer avec 24,6 % des cas (223 cas) et Mecheria avec 24 % des cas (218 cas).

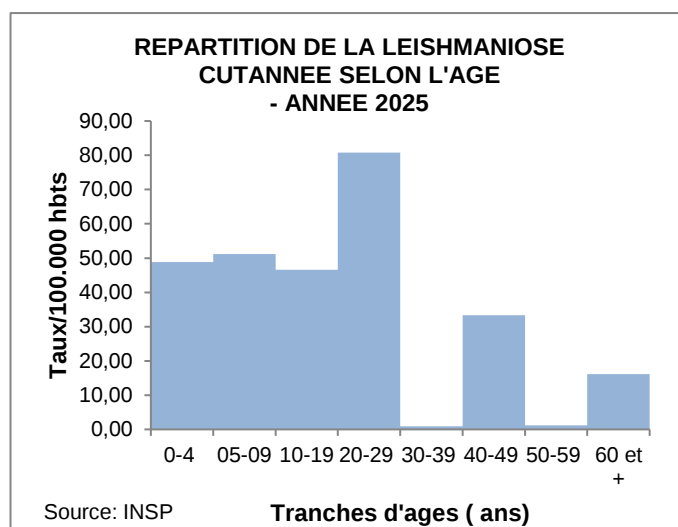
On note une légère diminution du taux d'incidence dans la wilaya de Djelfa, il est passé de 168,19 à 166,70 cas pour 100.000 habitants en 2025. 32,3 % des cas ont été notifiés dans la commune de Hassi Bahbah soit 1074 cas et 25,1% des cas dans la commune de Djelfa soit 833 cas.

La wilaya de Biskra a enregistré également une diminution du taux d'incidence, passant de 128,65 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 121,60 cas pour 100.000 habitants en 2025. 35,7 % des cas ont été notifiés dans la commune de Biskra soit 491 cas et 7,6 % des cas dans la commune de Zeribet El-Oued soit 105 cas.

La wilaya de Bechar a également enregistré une diminution du taux d'incidence, qui est passé de 109,20 à 70,62 cas pour 100.000 habitants en 2025.

Les communes les plus touchées sont : Bechar avec 57,1 % des cas (159 cas) et Abadla avec 17,8 % des cas (49 cas).

Figure 29:



Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les jeunes et les enfants âgés de moins de neuf ans :

- 80,80 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans;
- 51,20 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 48,84 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Le taux d'incidence de la **leishmaniose viscérale** est de 0,04 cas pour 100.000 habitants, soit 21 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont : Biskra, Tizi Ouzou, Alger, Oran et Mila (02 cas pour chaque wilaya), Chlef, Jijel, Sétif, Skikda, Guelma, Mostaganem, Ouargla, El-Bayadh, Tissemsilt, Khenchela et Relizane (01 cas chacune).

61,90 % des cas sont représentés par des enfants âgés de moins de 04 ans.

Au cours de l'année 2025, le nombre de cas de **rage humaine** a augmenté, passant de 15 cas en 2024 à 20 cas en 2025.

Une augmentation du nombre de cas de morsures a été constatée, passant de 214 551 cas en 2024 à 311 458 cas en 2025. Concernant l'animal mordeur, on constate un nouveau phénomène, plus de la moitié des cas des morsures a été causée par des chats, représentant 59,20 % des cas, soit 184.370 cas, tandis que les morsures par des chiens ne représentent que 39,65 % des cas, soit 123.486 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des cas de rage humaine sont : Oum El Bouaghi (03 cas), Tébessa, Sétif, M'sila et Oran (02 cas pour chaque wilaya); Chlef, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, Tissemsilt, Mascara, Tipaza et Biskra (01 cas chacune).

Les cas déclarés ont un âge qui varie entre 04 et 85 ans.

Le sexe masculin prédomine largement; on enregistre 19 cas de sexe masculin versus 01 cas de sexe féminin.

Figure 30:

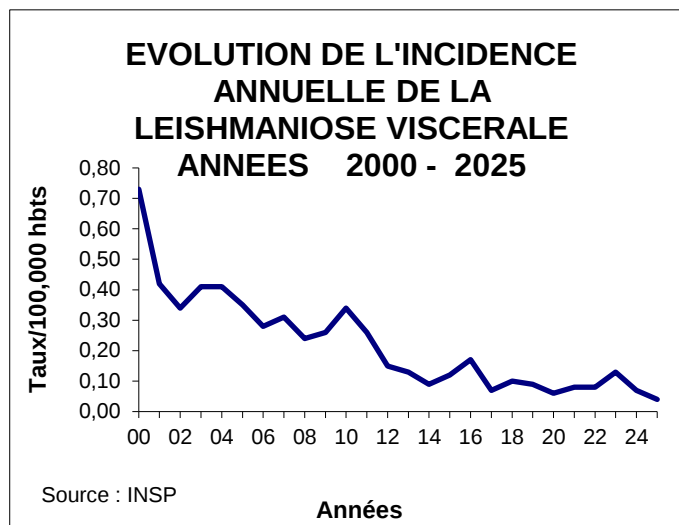
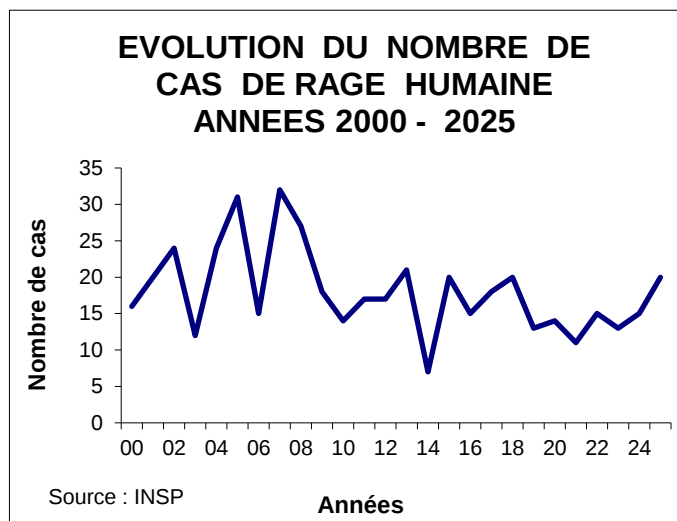


Figure 31:



Le chien demeure l'animal mordeur le plus fréquemment déclaré (80 % des cas), avec une nette prédominance des chiens errants (70 %) par rapport aux chiens domestiques (10 %). Le chat représente 15 % des cas.

Le siège de la morsure le plus fréquemment retrouvé est la main avec 25 % des cas, suivie par la face dans 20 % des cas. Tous les cas sont classés catégorie 3. Pour 02 cas, le siège de la morsure n'a pas été précisé.

Sur l'ensemble des cas, 12 personnes (60 %) se sont rendues dans une structure de santé juste après avoir été mordues. Dix d'entre elles (50 %) ont été vaccinées, dont 5 ont reçu une sérovaccination complète et 5 une sérovaccination incomplète. Parallèlement, 40 % des cas n'ont eu recours à aucun service de santé. Cinq cas (25 %) sont décédés avant la fin du traitement.

AUTRES MALADIES

En 2025, le taux d'incidence de l'hépatite virale B est resté stable, il est passé de 5,24 en 2024 à 5,43 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 162,53 cas pour 100.000 habitants. 83,3 % des cas ont été notifiés dans la commune de Tamanrasset (393 cas) et 7,8 % dans la commune d'Abalessa (37 cas).

A Illizi, on note une augmentation du taux d'incidence, qui est passé de 31,18 à 89,74 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas a été enregistrée dans la commune d'Illizi avec 82,9 % du total des cas. 9,5 % des cas ont été notifiés dans la commune de Bordj Omar Driss.

La wilaya d'Adrar a enregistré également une augmentation du taux d'incidence passant de 45,78 cas pour 100.000 habitants en 2024 à 55,15 cas pour 100.000 habitants en 2025. 71,7 % des cas ont été notifiés dans la commune d'Adrar soit 258 cas et 16,1 % dans la commune de Reggane soit 58 cas.

Carte N°1 : Répartition géographique des cas de rage humaine – année 2025 :

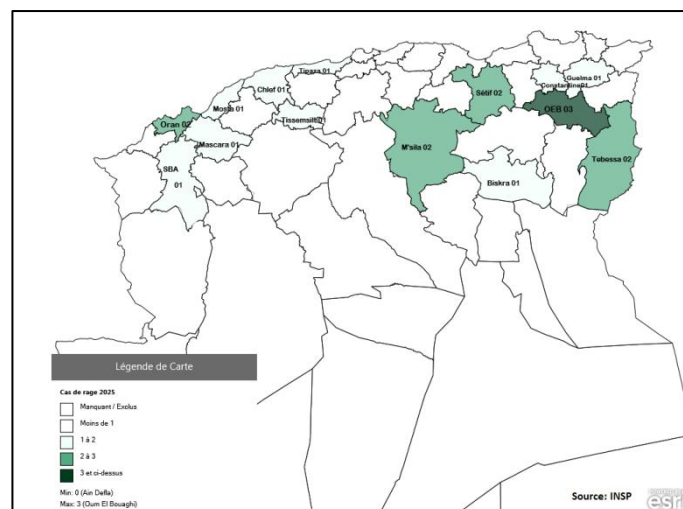
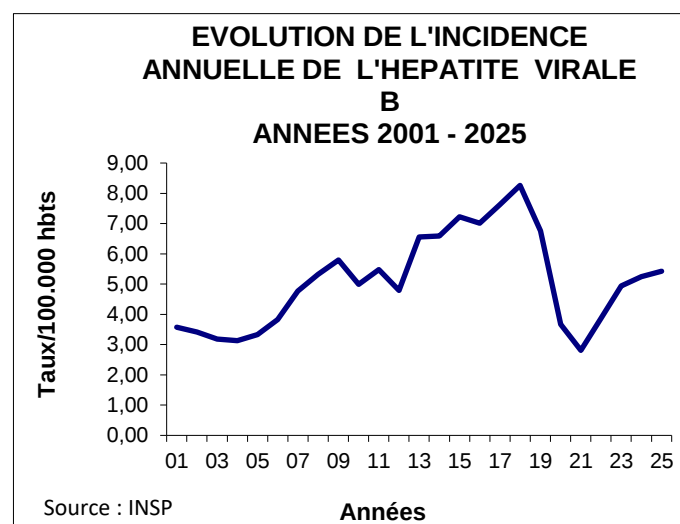


Figure 32 :



On observe une augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Bechar, il est passé de 28,08 à 35,56 cas pour 100.000 habitants en 2025. 79,9 % des cas ont été notifiés dans la commune de Bechar soit 111 cas.

La wilaya de Ghardaia a enregistré une augmentation du taux d'incidence, qui est passé de 8,73 à 25,56 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : El-Guerrara avec 39,4 % des cas à savoir 54 cas et Bounoura avec 36,5 % des cas à savoir 50 cas.

La wilaya de Biskra a connu une légère hausse du taux d'incidence, passant de 11,47 en 2024 à 12,57 cas pour 100.000 habitants en 2025. 49,3 % des cas ont été notifiés dans la commune de Biskra à savoir 70 cas.

La wilaya de Tindouf a enregistré une diminution du taux d'incidence, il est passé de 17,22 à 10,83 cas pour 100.000 habitants en 2025.

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé est observé chez les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 25,26 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale C** est resté stable, il est passé de 2,17 à 2,41 cas pour 100.000 habitants en 2025.

La wilaya d'Oum El Bouaghi a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 14,23 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont Ain M'lila (45,3 % soit 58 cas) et Ain Beida (24,2 % soit 31 cas).

La wilaya de Tébessa a enregistré une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 12,1 en 2024 à 13,85 cas pour 100.000 habitants en 2025. 78 % des cas ont été notifiés dans la commune de Tébessa à savoir 99 cas.

Figure 33:

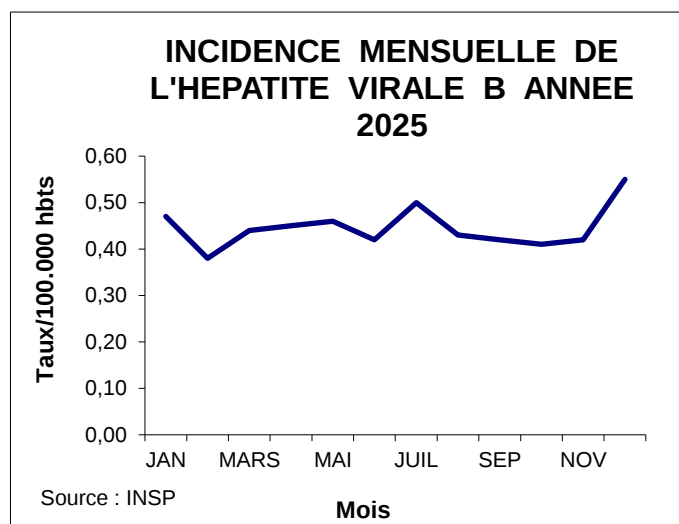
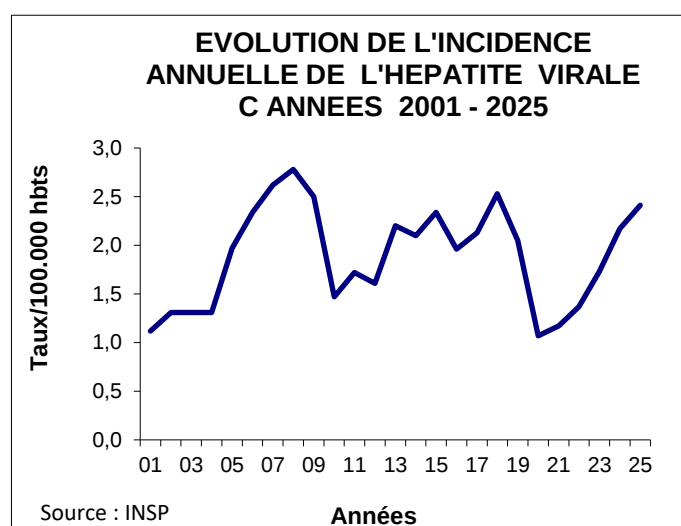


Figure 34:



La wilaya d'Adrar a enregistré une augmentation du taux d'incidence; il est passé de 8,62 en 2024 à 11,34 cas pour 100.000 habitants en 2025. 78,4 % des cas ont été recensés dans la commune d'Adrar à savoir 58 cas.

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une augmentation du taux d'incidence qui est passé de 8,11 en 2024 à 10,67 cas pour 100.000 habitants en 2025. 77,4 % des cas ont été notifiés dans la commune de Tamanrasset soit 24 cas.

La wilaya de Bechar a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence passant de 1,82 à 7,42 cas pour 100.000 habitants en 2025. 75,9 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Bechar soit 22 cas.

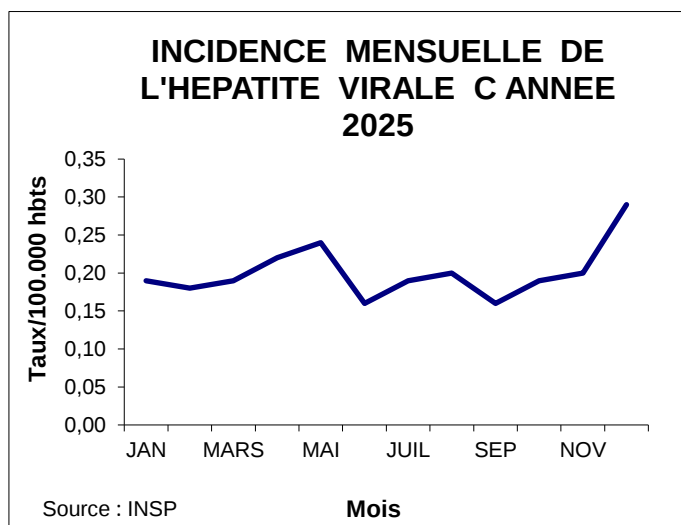
On note une diminution du taux d'incidence à Ain Temouchent qui est passé de 9,10 en 2024 à 6,14 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus touchées sont : Ain Temouchent avec 40 % des cas (12 cas) et Hammam Bouhadjar avec 16,7 % des cas (05 cas).

La wilaya de Tindouf a également enregistré une diminution du taux d'incidence qui est passé de 7,18 en 2024 à 6,09 cas pour 100.000 habitants en 2025. Les communes les plus concernées sont : Oum El Assel avec 77,8 % des cas soit 07 cas et Tindouf avec 22,2 % des cas soit 02 cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 9,32 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.
- 4,68 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.
- 3,97 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.

Figure 35:



L'année 2025 se caractérise par l'augmentation du nombre de cas de **leptospirose**, passant de 43 cas en 2024 à 86 cas avec une incidence de 0,17 cas pour 100.000 habitants.

La répartition mensuelle montre que les cas de leptospirose sont enregistrés tout au long de l'année, témoignant d'un profil de maladie endémique à transmission continue. Le nombre de cas diminue progressivement de janvier (09 cas soit une incidence de 0,02 cas pour 100.000 habitants) à mars (05 cas soit une incidence de 0,01 cas pour 100.000 habitants). Un pic important a été enregistré en avril avec une incidence de 0,04 cas pour 100.000 habitants soit 18 cas. On observe une notification continue des cas avec des fluctuations modérées allant de 3 à 8 cas atteignant 0,01 cas pour 100.000 habitants en décembre soit 07 cas. L'année 2025 se caractérise par un profil épidémiologique atypique avec l'apparition de pics inhabituels au printemps probablement favorisés par une pluviométrie importante lors de cette même période et des événements hydrologiques ponctuels.

La wilaya de Jijel a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 1,98 cas pour 100.000 habitants soit 16 cas. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée en février avec 0,49 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Chekfa et Taher (04 cas chacune).

Au deuxième rang se place la wilaya de Tizi Ouzou, qui enregistre une incidence de 1,63 cas pour 100 000 habitants, totalisant ainsi 20 cas. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée en avril avec 0,65 cas pour 100.000 habitants. 30 % des cas ont été recensés dans la commune de Tizi Ouzou soit 06 cas.

Carte N°2 : Répartition géographique des cas de leptospirose- année 2025

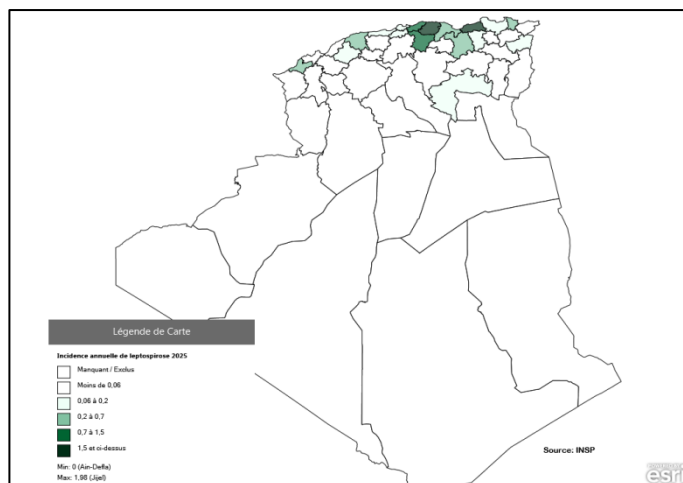


Figure 36 :

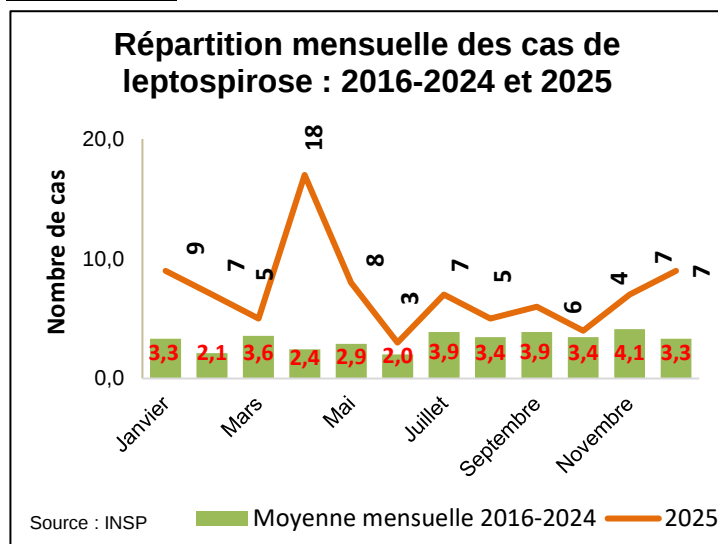
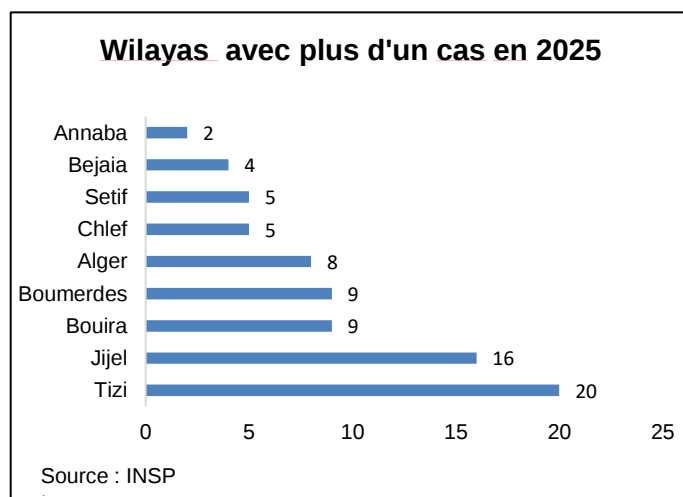


Figure 37 :



La wilaya de Bouira a enregistré une incidence de 1,03 cas pour 100.000 habitants soit 09 cas. 55,6 % des cas ont été recensés dans la commune de Bouira à savoir 05 cas.

La wilaya de Boumerdes a enregistré une incidence de 0,73 cas pour 100.000 habitants soit 09 cas. Les communes les plus touchées sont : Baghlia, Dellys et Khemis El-Khechna (02 cas chacune).

La wilaya de Béjaia a enregistré une incidence de 0,37 cas pour 100.000 habitants soit 04 cas. 75 % des cas ont été enregistrés dans la commune de Béjaia à savoir 03 cas.

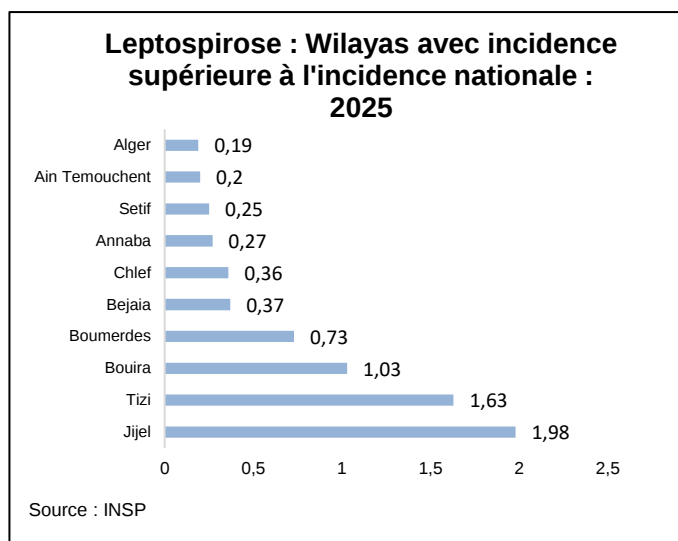
Le taux de létalité est de 1,16 % ; il s'agit d'une femme demeurant à Ouaguenoun dans la wilaya de Tizi Ouzou, dont le début des symptômes remonte au mois de décembre marqué par un syndrome algique, une ecchymose, un prurit et de la fièvre. L'origine de la maladie semble liée à des activités de jardinage, à savoir la cueillette des olives. Elle a été hospitalisée le 25 décembre et elle est décédée trois jours plus tard suite à l'aggravation de son état.

Le sex-ratio est de 4, en faveur du sexe masculin.

La maladie touche préférentiellement les adultes avec des taux spécifiques à l'âge de :

- 0,56 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.
- 0,33 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.
- 0,23 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Figure 38 :



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose, toutes formes confondues, a légèrement diminué avec 38,79 cas pour 100.000 habitants en 2025 versus 39,88 cas pour 100.000 habitants en 2024. Pour l'année 2025, le nombre total de cas de tuberculose enregistrés s'élève à 18 617.

Ces cas sont classés en:

- Tuberculose pulmonaire : 5.010 cas
- Tuberculose extra-pulmonaire:13.441 cas
- Double localisation, pulmonaire et extra-pulmonaire : 135 cas
- Tuberculose sans précision : 31 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées sont par ordre décroissant :

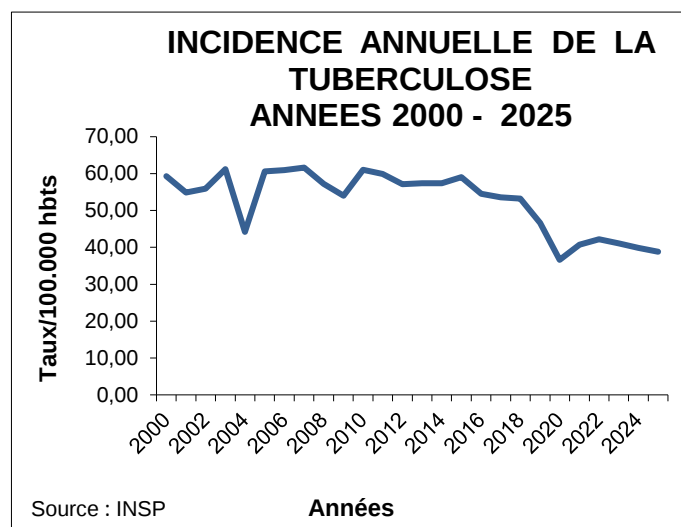
- Médéa: 103,87 cas pour 100.000 habitants.
- Blida: 77,59 cas pour 100.000 habitants.
- Bordj Bou Arreridj : 71,27 cas pour 100.000 habitants.
- Saida: 66,82 cas pour 100.000 habitants.
- Sétif: 58,98 cas pour 100.000 habitants.
- Ain Defla : 58,27 cas pour 100.000 habitants.
- Relizane: 52,92 cas pour 100.000 habitants.
- Annaba : 52,44 cas pour 100.000 habitants.
- Oran: 50,56 cas pour 100.000 habitants.
- Tamanrasset: 50,28 cas pour 100.000 habitants.
- Mostaganem: 47,68 cas pour 100.000 habitants.

La tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 10,72 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 8,98 cas pour 100.000 habitants, ce qui représente 83,67 % de l'ensemble des cas de tuberculose pulmonaire.

Figure 39:



Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées cette année sont :

- Tamanrasset : 32,02 cas pour 100.000 habitants.
- Ain Temouchent: 21,29 cas pour 100.000 habitants.
- Oran : 20,31 cas pour 100.000 habitants.
- Annaba: 20,23 cas pour 100.000 habitants.
- Sidi Bel Abbes: 19,97 cas pour 100.000 habitants.
- Mostaganem : 19,78 cas pour 100.000 habitants.

La tuberculose pulmonaire est une maladie rare chez l'enfant, elle ne représente que 2,51% de l'ensemble des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les adultes, ils sont de :

- 27,05 cas pour 100.000 habitants pour les 65 ans et plus.
- 14,56 cas pour 100.000 habitants pour les 25-34 ans.
- 14,19 cas pour 100.000 habitants pour les 55-64 ans.

Le sex-ratio est de 1,7 en faveur du sexe masculin.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire (TEP) est de 13.441, soit un taux d'incidence de 28,00 cas pour 100.000 habitants.

C'est toujours la wilaya de Médéa qui enregistre le taux régional le plus élevé sur le territoire national avec une incidence de 92,41 cas pour 100.000 habitants, elle est suivie de Blida (65,13 cas/100.000 habitants), de Bordj Bou Arreridj (63,13 cas/100.000 habitants), de Saida (51,45 cas/100.000 habitants), de Sétif (51,10 cas/100.000 habitants) et de Ain Defla (46,63 cas/100.000 habitants).

La répartition des TEP par localisation montre une nette prédominance des adénites tuberculeuses (63,86 %), suivies de loin par les pleurésies (11,36 %).

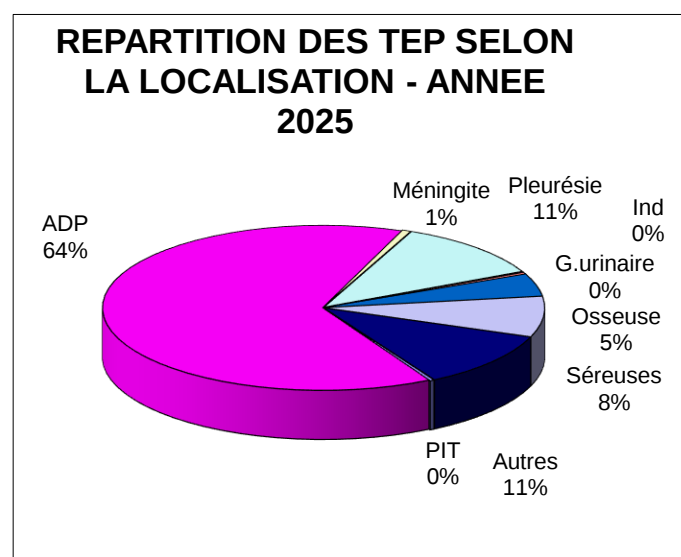
La tuberculose extra-pulmonaire touche 13,53 % d'enfants âgés de moins de 15 ans parmi l'ensemble des cas enregistrés.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 37,85 cas pour 100.000 habitants pour les 25-34 ans
- 35,53 cas pour 100.000 habitants pour les 45-54 ans
- 34,87 cas pour 100.000 habitants pour les 15-24 ans

Le sex-ratio est de 0,60 en faveur du sexe féminin.

Figure 40:



LE PALUDISME

Au cours de l'année 2025, le nombre de cas de paludisme a considérablement diminué, il est passé de 3 107 cas en 2024 à 819 cas en 2025 déclarés au centre de référence du paludisme de l'INSP dont 817 cas importés et deux cas sont non classés par absence d'enquête épidémiologique.

Les espèces plasmodiales retrouvées sont:

- *Plasmodium falciparum* : 640 cas
- *Plasmodium vivax* : 153 cas
- *Plasmodium malariae* : 26 cas

Les wilayas qui ont notifié des cas sont:

- Tamanrasset : 600 cas
- Bordj Badji Mokhtar : 59 cas
- Adrar : 47 cas
- In Guezzam : 29 cas
- Djanet : 25 cas
- El Menia : 16 cas
- Ghardaia : 15 cas
- Illizi : 15 cas
- Ouargla : 06 cas
- Relizane : 03 cas
- Touggourt : 02 cas
- Médea : 01 cas
- Oran : 01 cas

L'origine de l'infection est le Niger (50,68 %), le Mali (47,55 %), la Somalie (1,50), le Burkina Fasso (0,12 %), la Guinée (0,12 %) et la Sierra Leone (0,12 %).

35,23 % des cas sont de nationalité malienne. 34,85 % des cas sont de nationalité algérienne, 26,86 % de nationalité nigérienne, 2,02 % somalienne, 0,38 % soudanaise, 0,12 % camerounaise, 0,12 % ivoirienne, 0,12 % guinéenne, 0,12 % mauritanienne et 0,12 % des cas sont de nationalité égyptienne.

Figure 41:

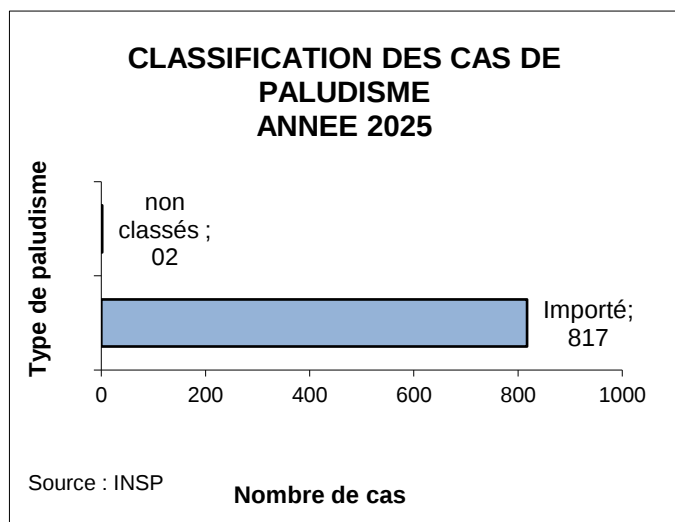
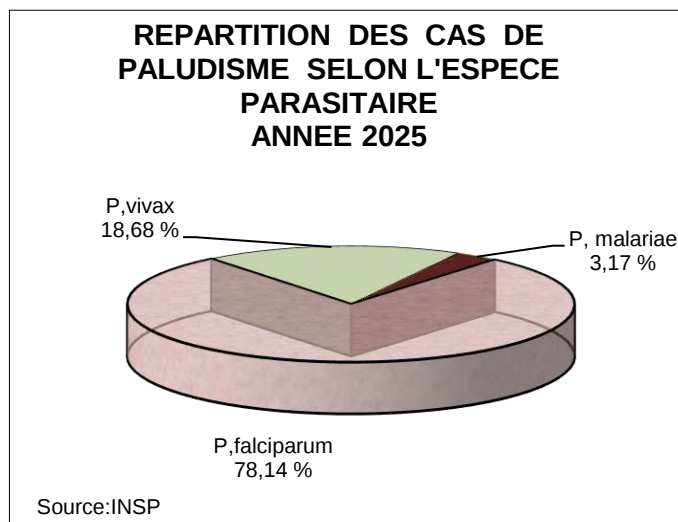


Figure 42:



Le sexe prédominant est le sexe masculin (82 %) par rapport au sexe féminin (18 %). 85 % des cas ont plus de 15 ans.

L'ENVENIMATION SCORPIONIQUE

La situation épidémiologique de 2025 se distingue par une diminution des piqûres (41 987 cas contre 45 005 en 2024), alors que la mortalité demeure inchangée, avec 20 décès comme l'année précédente.

L'incidence nationale est de 87,47 cas pour 100.000 habitants versus 95,2 cas pour 100.000 habitants en 2024 (soit une variation de -8,1 %) et une létalité nationale de 0,05 % versus 0,04 % en 2024 (variation de +7,2 %).

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge pour atteindre un pic de 54,88 % chez les 15–49 ans.

Le sexe masculin est le plus touché, totalisant 61,54 % des cas de piqûres.

Les décès sont plus fréquents chez les enfants. En effet 60% des décès sont enregistrés chez les moins de 15 ans.

La létalité la plus élevée est retrouvée chez les enfants de moins d'un an (0,53 %).

Les accidents de piqûres de scorpions sont plus fréquents durant la saison estivale. Près de 70 % des cas sont enregistrés entre le mois de juin et le mois de septembre.

Plus de la moitié des piqûres de scorpion (51,08 %) se sont produites à l'extérieur des habitations, principalement en soirée, entre 18h et minuit.

Le membre inférieur a été touché dans 45,2 % des accidents.

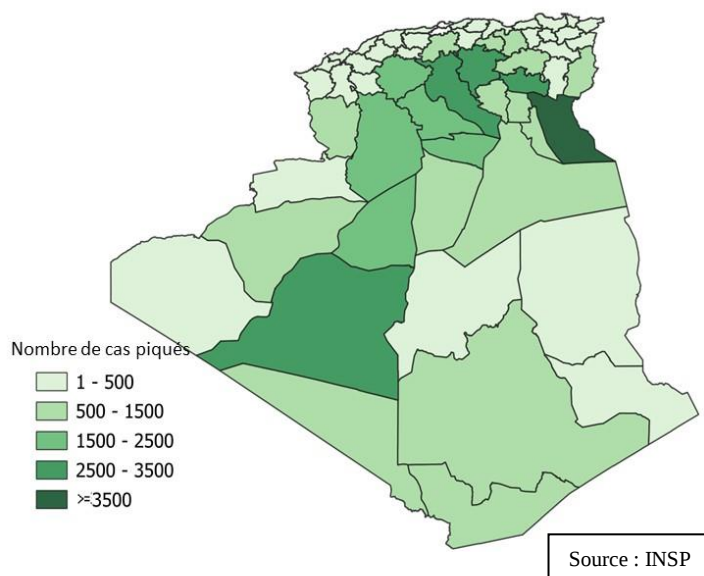
Répartition des cas de piqûres par wilaya :

Le nombre de cas le plus élevé est enregistré dans la wilaya d'El-Oued avec 4 190 cas, suivie de Biskra (2 989), d'Adrar (2 807), de Djelfa (2 718), de M'Sila (2 519) et d'El-Bayadh (2 403).

Les taux d'incidences les plus élevés sont enregistrés à Adrar, avec 844,3 cas pour 100.000 habitants regroupant les wilayas de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar. Elle est suivie par la wilaya de Tamanrasset qui enregistre 655 cas pour 100.000 habitants et comprend la wilaya de In Salah et In Guezzem et en troisième position la wilaya d'El Bayadh avec 585 cas pour 100.000 habitants).

Les incidences les plus basses sont observées à Annaba (0,5 cas pour 100.000 habitants), Tizi Ouzou (1,1 cas pour 100.000 habitants) et à Oran (2,3 pour 100.000 habitants).

Carte N°3 : Répartition géographique des cas piqués par envenimation scorpionique



Répartition des cas de piquûres par Espace de Programmation Territoriale (EPT)

Les régions du sud et des hauts plateaux sont particulièrement concernées par les piquûres de scorpion.

Le Grand-Sud détient l'incidence la plus élevée (570,4 cas pour 100.000 habitants) alors qu'il ne représente que 5,54 % du total des cas piqués à l'échelle nationale, suivi de près par le Sud-Ouest (556,4).

La région Sud-Est arrive en tête pour le nombre de piquûres de scorpion, sans toutefois détenir l'incidence la plus élevée (357,7 cas pour 100 000 habitants). Cette région regroupe 30,68 % de la totalité des cas du pays. Elle enregistre à elle seule près d'un tiers des cas piqués.

La région des Hauts-Plateaux-Centre suit de près avec 16,48 % et une incidence de 157,2 cas pour 100.000 habitants.

Au niveau des Hauts-Plateaux-Ouest, on notifie 12,63 % de cas piqués et une incidence de 186,2 cas pour 100.000 habitants.

09 % des cas sont enregistrés au niveau des Hauts-Plateaux-Est avec une incidence de 56,5 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des décès selon la wilaya :

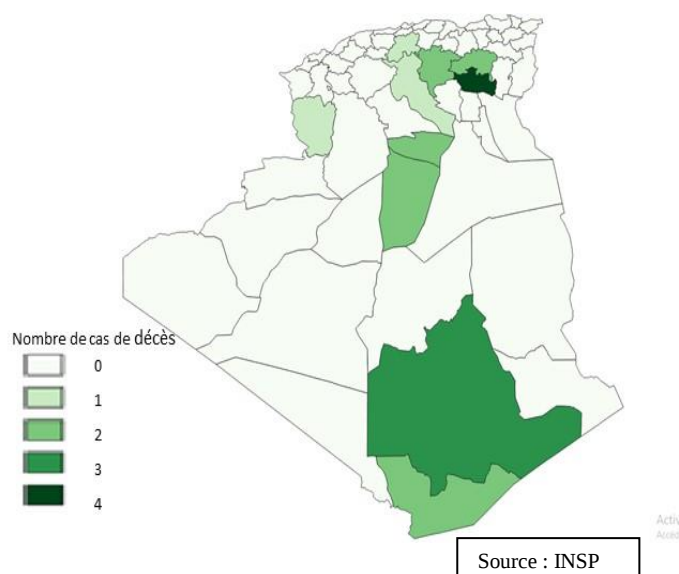
Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 04 cas suivi de Tamanrasset avec 03 cas.

La létalité la plus élevée est retrouvée à Tamanrasset avec 0,36 %.

Djelfa présente le taux le plus bas (0,04%), en dessous de la létalité nationale qui est de 0,05 %.

La variation en termes de létalité est en hausse de +224,5 % pour Tamanrasset et de +124,6 % pour Batna.

Carte N°4 : Répartition géographique des décès par envenimation scorpionique



Au niveau national, la variation globale de la létalité est en augmentation de +7,19 %.

Répartition des cas de décès par Espace de Programmation Territoriale (EPT) :

C'est au niveau de la région Sud-Est que 40 % des décès sont enregistrés avec une létalité de 0,06 %.

Dans les Hauts-Plateaux-Ouest, 5 % des décès sont notifiés, avec la létalité la plus basse enregistrée, soit 0,02 %.

La région des Hauts-Plateaux-Centre regroupe 15 % des décès et une létalité est de 0,04 %.

Le taux de létalité le plus élevé est observé dans la région du Grand-Sud avec 0,22 % et une proportion de 25 % de décès.

Tableau N°1 : Répartition des cas piqués et des décès par âge-année 2025

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)
< 1 an	377	0,90	2	10,00	0,53
1 - 4 ans	2267	5,40	8	40,00	0,35
5 - 14 ans	7588	18,07	2	10,00	0,03
15 - 49 ans	23044	54,88	6	30,00	0,03
≥ 50 ans	8711	20,75	2	10,00	0,02
Total	41 987	100	20	100	0,05

Tableau N°2: Mortalité par wilaya et par espace de programmation territoriale (EPT)

Région EPT	Wilaya	Nombre de décès	Létalité %
Nord centre	Médéa	1	0,08
Hauts Plateaux Ouest	Naâma	1	0,14
Hauts Plateaux Est	Batna	2	0,21
Hauts Plateaux Centre	M'Sila	2	0,08
	Djelfa	1	0,04
Sud Est	El Meniaa	2	0,33
	Biskra	4	0,13
	Ghardaïa	2	0,12
Grand Sud	In Guezzam	2	0,28
	Tamanrasset	3	0,36
Total		20	0,05

LE SIDA

Au cours de l'année 2025, le laboratoire de référence du VIH/SIDA de l'Institut Pasteur d'Alger, a notifié 39 nouveaux cas de SIDA, versus 51 cas en 2024.

La répartition géographique de ces cas montre que c'est la région Ouest (26 cas) qui a notifié le plus grand nombre de cas et notamment la wilaya d'Oran (20 cas) :

La répartition selon les régions est comme suit:

- Région Ouest : 26 cas;
- Région Centre : 05 cas;
- Région Est: 05 cas;
- Région Sud: 02 cas;
- 01 cas de nationalité étrangère.

Le mode de contamination a été précisé dans 76,92 % des cas et comme pour les années précédentes, ce sont les rapports hétérosexuels qui sont les plus incriminés (23 cas).

Les autres modes de contamination sont rarement rapportés :

- Rapports homo-bisexuels: 03 cas
- Injection IV de drogues: 03 cas.
- Transmission mère-enfant: 01 cas

82,05 % des cas sont âgés entre 25 et 54 ans et le sex-ratio cette année est égal à 2,25 en faveur du sexe masculin.

Le nombre de cas de séropositifs au VIH a augmenté passant de 1313 en 2024 à 1827 cas en 2025.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevé au niveau de la région Centre (918 cas), suivie par la région Ouest (575 cas), la région Est (196 cas), la région Sud (108 cas) et 26 cas sont de nationalité étrangère. Pour quatre (04) cas, l'origine n'a pas été précisée.

Le mode de contamination pour les cas séropositifs est rarement documenté (58,57 % d'indéterminé).

Les différents modes de contamination pour les 42 % de cas sont:

- | | |
|------------------------------|-----------|
| - Rapports hétérosexuels | : 504 cas |
| - Injection IV de drogues | : 108 cas |
| - Rapports homo et bisexuels | : 90 cas |
| - Transmission mère-enfant | : 51 cas |
| - Sang et produits dérivés | : 04 cas |

On constate que le sexe féminin (30,60 % des cas) est moins touché que le sexe masculin (69,35 % des cas), le sex-ratio est de 2,27.

Les cas sont dépistés à tous les âges avec un pic chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 49 ans (79,04 % des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1] : Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2] : Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

N.B : Nous travaillons toujours sur les 48 wilayas :

- La wilaya d'Adrar englobe les wilayas de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar.
- La wilaya de Biskra englobe la wilaya de Ouled Djellal.
- La wilaya de Bechar englobe la wilaya de Beni Abbes.
- La wilaya de Tamanrasset englobe les wilayas de In Salah et In Guezzam.
- La wilaya de Ouargla englobe la wilaya de Tougourt.
- La wilaya d'Illizi englobe la wilaya de Djanet.
- La wilaya d'El-Oued englobe la wilaya d'El-Meghaeir.
- La wilaya de Ghardaia englobe la wilaya d'El Meniaa

Tableau N°3 : Morbidité de l'envenimation scorpionique par wilaya et par espace de programmation territoriale (EPT)

Région EPT	Wilaya	Piqués	Incidence
Nord Centre	Chlef	167	12,05
	Bejaia	138	12,83
	Blida	0	0
	Bouira	309	35,34
	Tizi Ouzou	13	1,06
	Alger	0	0
	Médea	1330	147,91
	Boumerdes	51	4,15
	Tipaza	87	10,63
	Ain Defla	41	3,91
Nord Est	Jijel	83	10,26
	Skikda	158	13,18
	Annaba	4	0,53
	Guelma	82	13,16
	Constantine	40	3,13
	El Tarf	122	21,87
	Souk Ahras	261	41,47
	Mila	48	4,74
Nord-Ouest	Tlemcen	439	35,53
	Sidi Bel Abbes	108	13,23
	Mostaganem	319	31,23
	Mascara	39	3,64
	Oran	49	2,33
	Ain Temouchent	154	31,52
	Relizane	108	11,36
Hauts Plateaux-Centre	M'sila	2519	167,68
	Laghouat	1683	185,12
	Djelfa	2718	136,47
Hauts Plateaux Est	Oum El Bouaghi	295	32,79
	Batna	934	60,65
	Tébessa	1108	120,82
	Sétif	563	28,63
	Bordj Bou Arreridj	647	78,55
	Khenchela	236	43,32
Hauts Plateaux Ouest	Tiaret	1571	134,29
	Saida	239	51,03
	El-Bayadh	2403	585,01
	Tissemsilt	374	99,54
	Naâma	714	169,26
Sud Est	Biskra	2989	322,10
	Ouled-Djellal	651	
	Ghardaïa	1609	414,40
	El Meniaa	612	
	Ouargla	596	235,30
	Touggourt	1465	
	El Oued	4190	468,20
Sud-Ouest	El Meghnaeir	768	
	Bechar	303	229,00
	Beni Abbes	592	
	Adrar	2807	
	Timimoune	1713	
	Bordj Badji Mokhtar	991	
	Tindouf	223	150,90
Grand Sud	Tamanrasset	845	655,00
	In Guezzam	725	
	In Salah	332	
	Illizi	201	360,70
	Djanet	221	
Total		41987	87,50

(1)Rapport du service santé – environnement - INSP

(*)EPT: Schéma National d'aménagement du territoire SNAT « article 7 de la loi n°01 – 20 du 12/12/2001 » relative à l'aménagement et le développement durable du territoire.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya **Année 2025**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	POL	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	0	56	360	74	115	13	0	0	0	367	0	62	2	0	5	0	2	4	652722
CHLEF	0	0	176	30	11	0	12	0	0	0	8	0	109	11	1	24	0	0	19	1386306
LAGHOUAT	0	0	46	5	9	1	0	0	0	0	10	0	10	0	0	1675	0	0	1218	909125
OUM EL BOUAGHI	0	0	194	30	128	3	0	0	0	0	221	0	43	3	0	12	0	0	219	899538
BATNA	0	0	594	45	79	0	0	0	0	0	1	0	113	12	0	641	0	0	208	1539881
BEJAIA	0	0	146	30	6	1	1	0	0	0	0	2	85	3	0	5	0	0	30	1075487
BISKRA	1	4	116	142	14	33	24	0	0	0	13	1	138	15	2	1374	0	94	603	1129978
BECHAR	0	1	44	139	29	0	0	0	0	0	0	0	29	0	0	276	0	0	86	390836
BLIDA	0	0	178	14	7	0	7	0	0	0	12	14	143	5	0	0	0	0	14	1629045
BOUIRA	0	0	960	23	10	1	23	0	0	0	8	0	52	6	0	20	0	0	140	874257
TAMANRASSET	0	0	11	472	31	510	0	0	0	0	62	0	65	0	0	0	6	0	0	290399
TEBESSA	0	0	261	37	127	0	3	0	0	0	18	0	59	8	0	449	0	1	605	917050
TLEMCEEN	0	1	290	21	15	0	1	0	0	0	1	0	32	11	0	3	0	0	81	1235506
TIARET	0	0	193	35	28	0	3	0	0	0	33	0	53	32	0	1010	0	0	450	1169822
TIZI OUZOU	0	2	111	7	0	0	2	0	0	0	0	9	42	0	2	2	0	0	48	1224338
ALGER	0	2	229	61	46	5	35	0	1	0	7	19	320	3	2	2	2	0	53	4124972
DJELFA	0	1	5	3	3	1	0	0	0	0	999	0	34	0	0	3320	0	0	2462	1991576
JIJEL	0	17	108	15	7	0	6	0	0	0	3	0	67	3	1	13	0	0	6	808618
SETIF	3	12	527	70	21	10	7	0	0	0	12	5	221	4	1	52	1	0	247	1966715
SAIDA	0	0	33	9	4	0	0	0	0	0	0	0	13	8	0	320	0	0	91	468392
SKIKDA	0	4	136	54	23	22	1	0	1	0	4	0	137	12	1	17	0	0	5	1199036
SIDI BEL ABBES	0	0	90	21	11	0	0	0	0	0	4	0	38	0	0	4	0	0	87	816022
ANNABA	2	0	42	15	10	5	4	0	0	0	72	0	87	1	0	4	0	0	16	751277
GUELMA	0	0	118	17	4	5	1	0	0	0	50	0	13	4	1	20	0	0	86	622879
CONSTANTINE	0	7	131	86	19	2	12	0	0	0	0	0	108	6	0	11	0	0	33	1279495
MEDEA	0	0	170	19	50	0	0	0	0	0	3	3	125	13	0	592	0	0	269	899225
MOSTAGANEM	0	3	73	29	24	3	4	0	0	0	21	0	34	5	1	0	0	0	3	1021406
M'SILA	1	0	128	66	35	14	0	0	0	0	329	1	16	1	0	2737	0	0	1924	1502281
MASCARA	0	0	174	31	18	2	0	0	0	0	0	0	32	5	0	15	0	0	24	1072603
OUARGLA	1	0	126	60	16	21	12	0	0	0	116	0	166	1	1	118	5	0	53	875927
ORAN	0	4	187	86	67	5	15	0	0	0	21	0	148	5	2	2	0	0	15	2102408
EL BAYADH	0	0	51	10	15	2	0	0	0	0	6	0	26	2	1	2083	0	0	926	410763
ILLIZI	0	0	17	105	3	27	1	0	0	0	14	0	6	0	0	7	4	0	12	117008
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	167	70	6	1	0	0	0	0	0	0	243	4	0	120	0	0	284	823683
BOUMERDES	0	0	210	12	9	0	4	0	0	0	3	1	17	1	0	1	0	0	9	1228133
EL TARF	1	30	41	25	16	13	2	0	0	0	16	0	37	4	0	2	0	0	26	557851
TINDOUF	0	0	26	16	9	0	78	0	0	0	5	1	34	0	0	3	0	0	6	147755
TISSEMSILT	0	0	15	6	9	0	0	0	0	0	5	0	9	9	1	12	0	0	28	375747
EL OUED	0	36	49	85	16	52	19	0	0	0	400	1	389	2	0	362	0	0	170	1058974
KHENCHELA	0	0	121	8	11	0	0	0	0	0	1	0	36	0	1	78	0	0	115	544812
SOUK AHRAS	0	0	109	8	24	8	0	0	0	0	1	0	30	8	0	7	0	0	32	629397
TIPAZA	0	0	262	10	26	6	6	0	0	0	0	1	148	0	0	13	0	0	18	818727
MILA	0	1	220	18	11	1	3	0	0	0	36	0	131	0	2	19	0	0	53	1013574
AIN DEFLA	0	0	60	12	12	4	0	0	0	0	5	0	50	5	0	14	0	0	62	1048647
NAAMA	0	0	31	4	2	1	0	0	0	0	0	0	6	0	0	908	0	0	881	421848
AIN TEMOUCHEM	0	0	50	33	30	5	1	0	0	0	0	0	55	5	0	4	0	0	33	488505
GHARDAIA	0	0	77	137	12	17	0	0	0	0	89	0	33	2	0	492	0	0	269	535905
RELIZANE	0	1	67	14	20	0	28	0	0	0	3	0	59	8	1	0	0	0	12	950550
TOTAL ALGERIE	9	126	7226	2605	1157	896	328	0	2	0	2979	58	3903	229	21	16848	18	97	12035	47999000

* Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakri, El Biar, 16030 -Alger, Algérie -Téléphone: 023.08.29.02 -Fax: (213) 23.08.29.03 Directeur de la Publication: Pr. A. BOUAMRA - Rédaction: Drs A. BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN, W. ABBAD, K. MEZIANI- Lecture: Drs C. CHERRID, H. LEB CIR - Graphisme: Mr. M. MEDACI- Contrôle de la Base de Données: W. ABBAD, N. AOUCHAR & N. BOURGHOUD – Saisie de l'Information: Mmes A. CHEKKAR, N. IOUALALEN, N. OULKADI & Mr D. YAMNAIENE - Secrétariat: Mme Z. LARDJENE

**Pour plus d'information
veuillez consulter le site de
l'INSP : www.insp.dz**